

CREUSE-CITRON

Journal de la Creuse libertaire n° 47 - février-avril 2016

11^e année

Prix libre



ÉTAT D'URGENCE, ÉTAT POLICIER

Nous ne sommes pas en guerre, nous sommes contre toutes les guerres.
Nous sommes antimilitaristes. Nous n'avons pas de patrie et ne reconnaissons pas les frontières.
Les drapeaux et les hymnes nationaux nous glacent le sang.
Nous pensons que plus il y a de police moins il y a de justice.
Nous condamnons les religions et les sectes comme des facteurs d'obscurantisme et d'oppression de l'humanité.
Nous ne nourrissons aucune illusion sur le caractère démocratique de nos démocraties représentatives et d'ailleurs nous sommes abstentionnistes.

Nous sommes contre tous les pouvoirs, délégués ou usurpés.
Nous sommes contre tous les États et leurs trois piliers liberticides : la Police, l'Armée, la Justice.
Nous savons que le capitalisme rime aussi bien avec démocratie qu'avec dictature et nous ne voulons plus du capitalisme.
Nous n'avons ni dieu ni maître et voulons construire une société auto-organisée sans castes ni hiérarchie, basée sur la solidarité et l'entraide.

Voilà ce que nous continuerons à affirmer contre vents et marées !

2 – non aux mines en Creuse ou ailleurs



AU BRÉSIL, LE 5 NOVEMBRE 2015, sous la pression de fortes pluies, deux barrages miniers (Fundao et Santarem) ont cédé dans le Minas Gerais (sud-est du pays). Une gigantesque coulée de boues toxiques (60 millions de m³) s'est répandue dans le fleuve sur plus de 850 km pour se jeter dans la mer jusqu'à 40 km des côtes, après avoir tué des dizaines de personnes, et détruit la faune, la flore et les villages qui se trouvaient sur son chemin. Ces boues contiennent de l'arsenic, du mercure et du plomb. Outre les dangers liés à l'ingestion d'eau polluée, les boues en séchant risquent de former une croûte stérilisant pour longtemps les surfaces recouvertes. La coulée de boues a traversé vingt-trois villes et un demi-million de personnes sont privées d'eau courante. Cette catastrophe fera ressentir ses effets sur l'écosystème pendant des siècles.

Voilà le genre d'accident auquel il faut s'attendre ici si nous n'arrivons pas à stopper la politique extractiviste du gouvernement et des multinationales.

Pour comprendre l'étendue de la catastrophe qui nous menace, il faut savoir qu'en métropole ce ne sont pas moins de quinze permis exclusifs de recherches minières qui ont été accordés : Tennie (Sarthe et Mayenne), Villeranges (Creuse), Merléac (Côtes d'Armor), Silfiac (Côtes d'Armor et Morbihan), Loc-Envel (Côtes d'Armor), Beaulieu (Loire-Atlantique), Saint-Pierre (Maine-et-Loire), Dompierre (Ille-et-Vilaine), Beauvoir (Allier), Cressy (Saône-et-Loire), Penlan (Finistère), Kanbo (Pyrénées-Atlantiques), Coufflens (Ariège), Olivet (Mayenne), Bonneval (Haute-Vienne).

En Guyane, outre plusieurs permis de recherche, le préfet vient d'autoriser l'implantation d'une usine de cyanuration sur la commune de St-Elie.

Où en sont les luttes ?

En Bretagne, la mobilisation des collectifs et de quelques élus a permis la suspension des travaux sur la zone des deux PER, Silfiac et Loc Evel.

En Haute-Vienne, le collectif Stop-Mines87 voit le jour pour informer élus et riverains sur la mise en concurrence du PER de Bonneval (voir *Creuse-Citron*, n° 46).

En Creuse, outre le conseil régional, le conseil départemental, l'association des maires, seize communes et communautés de communes ont déjà voté des motions contre le projet minier de la Cominor, dit de Villeranges.

Dans l'Allier, le conseil municipal de Montluçon vient de voter, à l'unanimité, une motion demandant le retrait de ce permis de Villeranges. En effet, si Cominor procédait à l'extraction et au traitement des roches sur place, alors Montluçon et les communes environnantes seraient directement menacées par les rejets d'arsenic et de cyanure qui se répandraient dans le sous-sol, polluant ainsi les nappes phréatiques et les affluents du Cher, mais aussi dans l'air, avec une orientation des vents dominants majoritairement tournés vers l'Allier.

Suivez l'actualité et les appels à manifester sur le site stopmines23.fr

Des carottes, pas des carottages

Le 19 décembre 2015, la commission permanente du Conseil Départemental de la Creuse (élus de cette commission, directeurs de service de la collectivité, élus de la majorité et de l'opposition ainsi que quelques administratifs et la présidente du Conseil Départemental) se réunissait pour la première fois à l'étang des Landes en limite du PER de Villeranges.

À cette occasion, une dizaine de producteurs paysans locaux, qui fournissaient les denrées pour le buffet, l'ont accompagné d'une lettre, dont voici le contenu, et qui pourrait inspirer à chacun de nouvelles initiatives.

POUR UNE CREUSE À CIEL OUVERT.

Producteurs en marche vers une agriculture naturellement liée à son territoire, nous sommes très honorés d'être, par la grâce du fruit de notre travail, représentés aujourd'hui à votre table et tenons à remercier l'équipe de la Réserve naturelle nationale de l'Étang des Landes de l'audience qu'elle nous offre ainsi.

Paysans, venus parfois d'ailleurs, mais tous établis dans l'est creusois, nous avons fait choix d'épouser ce terroir entre Marche et Combrailles pour la multiplicité simple de ses charmes. Ici, au titre d'efforts constants, nous parvenons à tirer revenu de structures aux tailles volontairement modestes et particulièrement gourmandes en main-d'œuvre. Le respect de notre environnement commun et la recherche d'un ancrage local par une relation au plus court avec nos « mangeurs » pourraient également définir notre identité.

Apicultrice, céréalier, maraîchers, paysanne boulangère, tisanière, éleveurs (caprin, bovin, porc ou avicole) ou encore confituriers ; nous sommes autant de facettes d'un métier porteur de sens et d'avenir, celui de paysanne, de paysan. Un métier-socle nourri du passé et tissé dans son écrin vert et bleu. Et depuis toujours, un métier apte à relever dès aujourd'hui les défis de demain.

Nous tirons fierté de savoir aujourd'hui nos nobles productions à votre table, de surcroît en ce lieu magique et emblématique de

Creuse. Néanmoins, nous ne vous épargnerons pas pour autant notre cri d'alerte face à l'émergence programmée, par quelques « Conquis c'tas d'or » venus de La Mancha, de cette mine d'or à ciel ouvert à quelques pas d'ici ! Confrontés à tel péril, nous attendons de vous un positionnement clair, vif, unilatéral et répété de refus du permis exclusif de recherche de Villeranges, et ce sans la moindre concession !

Paysans implantés dans l'est creusois, nous refusons d'être portés victimes de spéculations antinomiques aux nôtres. Du simple fait d'une richesse accordée par quelques-uns à notre sous-sol inerte, nous refusons de rendre vains nos patients efforts à cultiver et donner valeur à notre sol pauvre par nature mais tellement nourricier !

Concrètement, cette piètre mine influera lourdement l'avenir de notre quotidien. Pression foncière accrue, dégradation quantitative et qualitative de la ressource hydrique, impact sur la qualité de l'air, accélération de la baisse démographique, effondrement de l'attractivité touristique, abandon de résidences secondaires, baisse de fréquentation des curistes : pour nous, le bon sens nous oblige à refuser une Creuse minée !

En un mot, devant l'importance de l'enjeu qui nous guette, comprenez que c'est le devoir qui nous amène à telle adresse, Mesdames, Messieurs, bon appétit !

Soyons sérieux

Même si, jusqu'à présent, je résiste et n'ai toujours pas de téléphone portable, ce matin, en écoutant Radio tracteur, j'ai été percuté par une information qui illustre, symbolise, la situation dans laquelle se trouve la Creuse et le monde rural en général.

UNE ÉTUDE est faite pour éliminer les « zones blanches », là où il n'y a pas de réseau pour les portables. Le clampin qui fait les tests suit un protocole précis : une mesure au centre bourg et d'autres dans un rayon de 400 mètres. Si c'est bon la commune est réputée correctement desservie. Oui, mais voilà, ma commune comme la plupart des communes de Creuse, comporte plusieurs villages, souvent éloignés de plusieurs kilomètres du bourg, qui n'est d'ailleurs lui-même qu'un village parmi d'autres, pas le plus grand mais celui où il y a la mairie, le cimetière et où il y avait l'école et des bistrotts. Plusieurs villages peuvent donc n'être pas desservis alors que la commune est réputée l'être.

Il ne faut pas en vouloir aux têtes d'œufs qui ont pondu ce protocole de test : dans un monde où plus de 80 % de la population est urbaine, qui va imaginer qu'une commune est autre chose qu'une ville en réduction avec son centre-bourg et ses hameaux groupés autour tels une banlieue !

Dans le même esprit, le 25 juin 2015, « un protocole d'accord pour l'évolution de l'offre scolaire en Creuse » a été signé entre le préfet, les services de l'Éducation nationale et l'association des maires et adjoints de la Creuse. Avant d'aller plus loin, on peut apprécier comment tous ces braves gens sont d'accord pour employer un concept économique, « l'offre », pour qualifier quelque-chose où le choix n'existe pas, particulièrement en milieu rural, sauf à ne pas mettre ses enfants à l'école et à leur dispenser soi-même un enseignement, démarche exigeante et très minoritaire.

En fait d'offre, ce protocole vise à fermer un maximum de petites écoles rurales pour, à terme, concentrer le primaire dans les bourgs ayant des collèges (regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) concentrés). Dans un département où la densité de population

est de 22 habitants au km², certains enfants finiront par se lever à 5 h du matin pour prendre le ramassage scolaire !

Mais rassurez-vous, tout se passera bien car l'État, pour masquer le chômage, prêche l'engagement de service civique qui permet à un jeune volontaire de contribuer à renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale par des actions à caractère éducatif, environnemental, humanitaire, sportif, etc., et bombarde dans les écoles primaires et les crèches des personnes non qualifiées et sous payées (450 € par mois) qui risquent à terme de remplacer les agents de service et les auxiliaires de puériculture.

Sans compter les réservistes de la « réserve citoyenne » qui vont venir aider les profs à maintenir l'ordre.

Continuons à explorer les effets de la bureaucratie techno-libérale : le concept maître est « décentralisation », une idée qui permet concrètement de réduire drastiquement le nombre de régions et de communautés de communes, en les... centralisant. Nous habitons maintenant des super-régions. La Creuse, faisant partie de la région APOIL (Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin), bénéficie maintenant de 5 représentants élus sur 183 au conseil régional, une représentativité qui lui permettra certainement de faire avancer ses dossiers avec efficacité.



Le relèvement du seuil d'intercommunalité de 5 000 à 20 000 habitants est censé « permettre d'avoir davantage de capacités à agir au niveau des bassins de vie d'aujourd'hui, plus étendus que ceux d'hier ». Il est clair que les habitants de

Gentioux partagent le même bassin de vie que ceux d'Ahun, et ainsi la Creuse passe de 15 intercommunalités à 4.

Et, grâce à cette réorganisation, ce sont plus de 27 000 personnes qui pourront bénéficier du nouveau « centre aqua-récréatif » (piscine) d'Aubusson. Bon, il y en a qui mettront plus d'une heure pour y venir, du tout bénéf pour les marchands de gazole et de pneus. Évidemment, ça fera moins de potentats locaux, mais ils auront encore plus de pouvoir.

On peut multiplier les exemples de cette gestion édilique hors-sol. À Guéret, la municipalité continue à désertifier le centre-ville en autorisant de nouvelles zones commerciales en périphérie, sûrement pour être la ville de France où on totalise le plus grand nombre de m² de grandes surfaces par habitant.

Et quand le loup va arriver ici, les centaines de personnes, qui élèvent quelques brebis à l'herbe toute l'année pour eux et leurs proches, seront dans l'incapacité de les protéger ou de les rentrer tous les soirs. Alors, de brillants écolos salonnards les sommeront d'y arrêter et de manger du mouton néo-zélandais bio.

Soyons sérieux, il n'y a aucune urgence à attendre quoi que ce soit de l'État et de ses succursales municipales, départementales ou régionales. Nous ne sommes plus à l'époque de la défense des services publics et de l'intérêt général.

L'intérêt général, à une époque, était l'intérêt de tous : quelle que soit sa situation géographique, tout un chacun avait droit au même service postal ou de transport public. Aujourd'hui l'intérêt général est entendu dans le sens de notre pseudo-démocratie : l'intérêt d'une majorité d'urbains s'impose à une minorité de ruraux. Si vous n'êtes pas contents, vous n'avez qu'à déménager !

Mais si nous voulons continuer à vivre à notre rythme dans nos campagnes profondes, l'avenir de la ruralité peut être de devenir une fédération de Zads (zones à défendre) où ceux qui y vivent devront se prendre en charge et réinventer des modes d'organisation collectifs, autogérés et indifférents à tous ces vents mauvais qui nous viennent d'en haut.

PATRICK FAURE

Réflexions sur la réforme des écoles primaires en Creuse

DE SÉRIEUSES MENACES DE FERMETURES pèsent de nouveau sur un nombre indéterminé d'écoles creusoises.

Les choses ont commencé cet été, lorsque l'académie de Limoges et la préfecture ont invité les maires à une réunion pour signer un « protocole d'accord » relatif à la réforme du système scolaire, en l'occurrence de la maternelle et de l'élémentaire.

Comme le résumait un maire présent (ils n'étaient qu'une quarantaine sur les cent cinquante et quelques invités) : *on nous a demandé d'organiser nous-mêmes la manière dont on allait se faire couper la tête.*

Depuis près de vingt ans l'État fait un grand usage des concertations, débats publics, etc., chaque fois qu'il veut mener à bien une réforme, ou réaliser un grand projet d'aménagement du territoire qui risque de susciter des oppositions dans la population. Il y a désormais des cursus universitaires spécialisés qui forment les cadres dirigeants du public et du privé en « acceptabilité sociale » et autre « management participatif ».

Le principe est toujours le même : on propose aux gens de donner leur opinion, sur des décisions qui sont par ailleurs déjà prises ; bref on leur fait croire qu'ils décident de quelque chose, alors que le seul choix qui leur est laissé c'est d'accepter ce qui a déjà été décidé. Mais on leur laisse en même temps la main sur quelques aménagements de détail, pour leur faire avaler le morceau.

Tout cela pour couper l'herbe sous le pied à une opposition réelle, en enfermant les gens dans des dialogues truqués, en les rendant en quelque sorte complices des décideurs.

Dans le cas présent, l'académie s'avance avec un dispositif assez lourd (au moins six réunions, réservées aux élus, à ce jour), mais reste extrêmement floue quant à ses objectifs exacts.

Un copieux document définit le « protocole » (disponible sur le site Internet de l'académie) : c'est, au bout de six mois, la seule déclaration écrite quant aux intentions de l'État.

Ce flou ne doit rien au hasard ; il est inconcevable que les administrations n'aient pas une idée assez précise de ce qu'ils veulent faire – peut-être déjà la

liste des écoles qu'ils veulent supprimer, dans leur novlangue ils préfèrent au lieu de « fermeture d'école », parler de « création de nouveaux RPI (réseaux pédagogiques intercommunaux) concentrés » ; mais évidemment cela veut dire la même chose : pour concentrer des classes au même endroit, il faut bien en supprimer d'autres ailleurs.

Pour l'académie, garder le silence le plus longtemps possible permet de préparer les choses en sous-main tout en rendant plus difficile la constitution d'une opposition : les déclarations inquiètes d'enseignants ou de parents d'élèves peuvent ainsi être traitées de fantasmes ou de démagogie par une académie dissimulatrice.

Pour faire signer le protocole aux élus, les administrations ont avancé la carotte que certaines « conditions privilégiées d'encadrement » seraient préservées dans nos campagnes, et quelques postes en plus maintenus pendant trois ans, en cas de collaboration des maires. Cette promesse de court terme a joué efficacement son rôle, et la réforme a été acceptée dans son principe par nombre d'élus.

Surtout, en faisant mine d'associer les élus à l'organisation de la réforme (en leur disant en gros « c'est vous qui allez nous aider à décider quelles écoles doivent être fermées »), l'académie a incité les maires à faire du « chacun pour soi », à défendre chacun de son côté l'école de son village, et donc inévitablement à désigner à la fermeture l'école du voisin.

Il semble que l'attitude des maires, plus ou moins piégés par la situation, soit surtout caractérisée par l'attentisme : essayer de se faire discret pour ne pas attirer sur soi et son école les foudres de l'académie.

Face à cette mise en pratique par l'État de la vieille maxime « diviser pour régner », l'opposition qui commence à se constituer, parents d'élèves et enseignants (voir sur Internet « parents en colère »), affirme la seule position défendable et réaliste : il faut refuser purement et simplement la réforme et donc le protocole – refuser les suppressions de postes et les fermetures/concentrations d'écoles. Il faut défendre toutes les écoles de campagne en tant que telles, parce qu'elles correspondent tout simplement aux particularités de l'endroit où nous vivons (sa population éparpillée, etc.).



Bref, il faut s'efforcer, comme toujours, de constituer un rapport de force ; même si la chose est ici très difficile, puisque l'adversaire est en même temps celui dont on dépend, celui qui paye.

Nous ne sommes cependant pas absolument désarmés : les seuls efforts déployés par l'académie pour cette concertation montre que l'État préférerait, comme toujours, que les choses se passent sans remous, dans l'adhésion ou la passivité.

Aussi, plus il y aura une opposition déterminée et encombrante, plus on aura de chance de réduire les prétentions des managers, et de limiter, autant que possible, la casse de nos écoles.

Pour constituer un rapport de force, il faut d'abord éviter de trop écouter les arguments de l'adversaire : « Mettez-vous à la place de l'État ! » m'a dit une responsable de l'académie lors d'une altercation devant la porte d'une réunion qui me restait fermée.

Eh bien non, certainement pas. Ni sur cette question ni sur aucune autre.

(On connaît la blague du type devant l'échafaud qui cherche des excuses à son bourreau : « C'est pas de sa faute, il faut bien vivre, nourrir sa famille ».)

Il est absurde d'essayer de se mettre à la place des grands argentiers qui estiment que les écoles de campagne coûtent trop cher – comme du reste les bureaux de poste, les transports en commun, les hôpitaux, etc., ou les ouvriers, les chômeurs, l'air pur, que sais-je.

Il ne fait aucun doute que, du point de vue de l'économie globalisée – et donc de l'État –, on a quand même pu observer depuis un moment que c'est la même chose : nous ne servons vraiment pas à grand-chose, nous sommes en trop, nous n'existons pas.

Cela est vrai bien sûr pour la Creuse et les quelques départements de France où il subsiste encore réellement des campagnes (soit dit en passant, plusieurs départements ruraux auraient déjà connus des réformes comme celle qui nous menace aujourd'hui).

Mais c'est aussi vrai de pans entiers de la population et du territoire, où les dirigeants ne voient pas quel développement économique est réalisable.

La Creuse est déjà un désert depuis longtemps et il faut craindre que les choses vont continuer de s'aggraver. Mais ce désert, d'où vient-il ? Qui l'a produit ?

C'est bien sûr la dynamique « autonome » du capitalisme industriel qui a vidé les campagnes depuis des décennies – avant tout en liquidant l'agriculture paysanne pour lui substituer l'agro-industrie et son désert humain et biologique (même en Creuse).

Mais à chaque étape, ce « développement » a été encadré, organisé, planifié, par l'État. Et ça continue, bien sûr.

L'étape où nous sommes aujourd'hui, c'est « le développement durable ».

C'est-à-dire la concentration de toute la vie sociale « digne d'intérêt » autour de quelques grandes métropoles « d'échelle mondiale », avec leurs centres historiques pour les touristes et la « upper class », leurs banlieues à l'infini, leurs zones de services et d'industries de pointe (celles qui restent encore en Europe). Voir les nouvelles régions, le futur « Grand Paris », etc.

Et en-dehors de ces fourmilières... tout le reste, de plus en plus inutile, inhabité, à l'abandon ; tout juste bon à construire ça et là des aéroports, des lignes TGV, à ouvrir des mines, ou des décharges de toutes sortes... J'allais oublier le tourisme. Bref des aménagements qui font du développement économique.

Relevons en guise d'illustration un article dans *Le Monde* du 12 janvier dernier, qui décrit l'effondrement des centres des villes moyennes en France (moins de 100 000 habitants). En cause, nous dit le journal : « l'étalement urbain et l'essor des grandes métropoles » et « le développement incessant des zones commerciales périphériques ». Du pavillon au centre commercial, et de la couveuse à l'incinérateur, comme disait l'autre.

Mais en réalité dans les fourmilières aussi règne le désert : des masses de gens de passage, des masses de machines en mouvement, cela ne fait pas un espace habité.

Quels rapports avec les fermetures d'écoles ?

Bien sûr cela peut paraître peu de chose en regard de ce qui nous a déjà mené à la situation actuelle. Il n'empêche que ce nouveau « désengagement de l'État » – si on ne l'empêche pas – va être encore une étape dans la dégradation. Il va supprimer l'un des derniers services publics et l'un des derniers lieux de rencontres dans beaucoup de villages, et transformer encore davantage ces derniers en banlieues de petits centres urbains déjà eux-mêmes bien désertés... Il va supprimer aussi des possibilités d'emploi et de revenu, dans une région où il n'y en a déjà pas beaucoup. Il va décourager un peu plus la venue de nouveaux habitants, jeunes, cherchant peut-être où habiter vraiment.



Le fanatisme économique qui règne désormais ne s'intéresse qu'à une chose : trouver des occasions de développement, de croissance, et dans le même temps réduire les coûts – réduire les coûts salariaux, faire des « économies d'échelle ».

Notre époque est à la fois excessivement radine : il n'y a plus d'argent pour payer des gens pour s'occuper des gosses, ou des vieux du reste. Et excessivement dépensière : on peut par contre dépenser beaucoup d'argent pour équiper toutes les écoles avec des saloperies numériques de toutes sortes : tablettes, TBI (tableau blanc interactif), ENT (espace numérique de travail), etc. Et pour les vieux, c'est pareil : voir ce que nous promet la domotique pour faciliter le maintien des vieillards à domicile, mais seuls.

C'est que le numérique ouvre de remarquables perspectives de développement économique (pour ceux qui le fournissent en tout cas). De toute façon le numérique, tout le monde adore ça : c'est merveilleux tous ces trucs qui clignotent et qui bougent tous seuls.

Dans la même logique, il ne serait pas absolument invraisemblable que nos réformateurs veuillent à la fois fermer des écoles, et faire construire à grands frais des extensions (à l'architecture sans doute médiocre, mais sûrement HQE) adossées aux établissements choisis pour être des « RPI concentrés ». C'est que la construction, c'est du développement économique !

Quant aux enfants, qui s'en soucie ? Pas ceux en tout cas qui font tout ce qu'ils peuvent pour qu'ils passent le plus de temps possible devant un écran, entre deux interminables séances de transport scolaire (pardon : dans le transport aussi ils seront bientôt tous devant l'écran de leurs tablettes – mais ça ce n'est pas la faute de l'académie).

Voilà qui va sans aucun doute améliorer les « performances de l'institution scolaire » : toujours d'après *Le Monde*, près de la moitié des enfants arrivant au collège en France ne maîtrise pas l'écriture ni la lecture.

CÉDRIC



Cadenassage de la gendarmerie d'Eymoutiers

Suite à l'assassinat de Rémi Fraisse par les forces de l'ordre, plusieurs gendarmeries ont été cadennassées symboliquement pour dénoncer le danger que représentent ces forces d'un prétendu ordre que nous contestons (voir *Creuse-Citron*, n° 45). Un habitant de la Montagne limousine a été jugé le 3 septembre 2015 à Guéret, accusé de ce ronflant chef d'inculpation : *entrave à la circulation de personnel et de*

matériel militaire en vue de nuire à la défense nationale, délit passible de cinq ans de tôle et 75000 € d'amende. Pour réprimer une action symbolique et collective !

Le jour du procès 200 personnes manifestaient devant le tribunal, les gardes mobiles étant prêts à intervenir. Le prévenu a finalement écopé de 1000 € avec sursis. Le parquet, pour une fois, a eu le sens du ridicule. En sera-t-il encore ainsi la prochaine fois dans l'ambiance délétère d'état d'urgence que nous subissons ?

Yourtes de Bussière-Boffy, fin de la sinistre comédie du crime ?



La Cour d’Appel de Bordeaux a définitivement relaxé les prévenus dans l’affaire des «yourtes de Bussière-Boffy» ce 12 janvier 2016. Pour rappel, le maire de Bussière, le sinistre «liquidateur» J.-P. Barrière, avait porté plainte en mars 2011, quelques semaines après la censure de l’article 32 ter A de la loi LOPPSI 2* par le Conseil constitutionnel.

LE MAIRE prenant prétexte de son récent entartage lors d’une projection-débat à Bellac du film *Les Yourtes de la discorde*, et de la présence d’un campement temporaire de quelques tentes et tipis sur sa commune, écrit au sous-préfet de Bellac qu’il refuse toute médiation dans ce contexte et choisit de porter l’affaire devant les tribunaux.

Le procureur, harcelé par le maire, convoque le 13 novembre 2012, les 3 familles habitants les yourtes et la famille qui met un terrain à disposition de l’une d’elles, devant le tribunal correctionnel de Limoges. Un mois après, le verdict tombe, les prévenus sont relaxés de tous les chefs d’inculpation ou dispensés de peine sur les quelques insignifiantes irrégularités constatées.

Lors de l’audience, la présidente, très à l’écoute des explications des prévenus, s’exclame au sujet de leurs habitats, de la simplicité, de l’efficacité et la probité des techniques utilisées: «*Mais c’est révolutionnaire!*»

L’affaire aurait dû en rester là, sauf que voilà, le maire fait appel et le Parquet lui emboîte le pas. Cécile Dufлот interrogée à l’Assemblée nationale sur le cas concret des yourtes de Bussière-Boffy annonce sa volonté d’intégrer dans la loi ALUR des dispositions pour réguler ces contentieux et permettre la prise en compte de ces modes d’habitats.

Le procès en appel est évidemment une parodie de justice et, le 14 juin 2013, les criminels de Bussière sont condamnés au démontage de leurs habitats, sous astreinte journalière de 70 euros en cas de non-

démontage (ce qui représente un loyer de 2400 euros par mois environ) et 500 euros d’amende individuellement. Dans les jours qui suivent les familles déposent un recours en cassation.

Une souscription nationale, portée par les associations HALEM et Cultivons l’Avenir, a permis de recueillir les fonds pour assumer l’obligatoire intervention d’un avocat en Conseil d’État et Cour de cassation. En effet, la demande d’aide juridictionnelle (AJ) des requérants sera refusée pour «absence de moyens crédibles de cassation». Le recours auprès du premier président de la Cour de cassation n’y fera rien, les prévenus ne pourront compter que sur la solidarité populaire et ce refus d’AJ semble déjà un mauvais signe.

À Bussière-Boffy, l’ambiance est délétère: le maire ne renonce pas, en toutes occasions, à harceler, discriminer et stigmatiser ses opposants, les familles une à une décident de déménager pour des lieux plus cléments, la guerre-éclair de M. Barrière s’est transformée en guerre d’usure et a ruiné les dynamiques locales malgré des condamnations répétées devant le Tribunal administratif, annulant ses arrêtés liberticides visant la pratique du camping et sanctionnant ses abus de pouvoirs. Le maire comprenant alors que sa carte communale ne lui donne pas les moyens de sa politique d’exclusion, entame la réalisation d’un Plan local d’urbanisme (PLU) et en mars 2014, au moment où paraît la loi ALUR, il publie un PLU où, à l’encontre de l’avis du Commissaire enquêteur, il a une nouvelle fois exclu les familles en habitat léger de la possibilité de résider sur leurs terrains.

Le 24 février 2015, la chambre criminelle de la Cour de Cassation censure l’arrêt de la Cour d’Appel sur le motif qui avait permis de faire condamner les yourtes en Appel, la prescription triennale (trois ans sans poursuites), un moyen préalable qui permet d’éviter à la Cour de se prononcer sur le fond. Elle renvoie l’affaire devant la cour d’appel de Bordeaux qui, se conformant à cette posture, étant donné le départ des familles et la disparation des yourtes, évitera également de rechercher à clarifier la question sur le fond.

Nous sommes donc devant un jugement de relaxe qui laisse à la charge des prévenus des frais de procédure non négligeables

pour des familles modestes. L’arrêt de la Cour de cassation aura eu le mérite de clarifier le régime de la prescription triennale concernant ces formes d’habitat que l’accusation considérait comme jamais fini et donc imprescriptible.

La loi ALUR fait aujourd’hui obligation au document d’urbanisme de satisfaire, «sans discriminations, les besoins présents et futurs, de l’ensemble des modes d’habitats». Les familles et l’association Cultivons l’Avenir ayant déposé en 2014 des recours contre le PLU de M. Barrière, le tribunal administratif devrait se prononcer dans les prochains mois sur la légalité du document.

La juste prise en compte, la reconnaissance et l’accompagnement de ces modes d’habitats mobiles ou démontables est aujourd’hui inscrite dans la loi et nous sommes là, clairement, confrontés à l’iniquité et l’injustice sociale de la pire espèce, qui organise l’espace pour interdire toute alternative à la norme, à la misère, à l’esclavagisme.

Le contentieux est loin d’être épuisé avec notre «liquidateur», garant de l’ordre moral et des paysages gentrifiés, on peut s’interroger sur l’opportunité à ce stade d’amener l’affaire devant les juridictions européennes; la Cour européenne des droits de l’homme et la Cour de justice de l’Union européenne pourraient trouver matière à étayer leurs jurisprudences respectives sur les aspects relevant des droits fondamentaux et sur le préjudice subi par ces familles au titre d’une criminalisation éhontée, du harcèlement et des discriminations répétées. Des recours qui, compte tenu des délais de procédure et des frais d’avocats, semblent à première vue hors de portée mais méritent cependant d’être évalués.

PAULO

* Loppsi 2: Loi d’organisation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure, dite loi Hortefoux. L’Art 32 ter A censuré prévoyait la possibilité pour le préfet d’évacuer les campements illicites dans un délai de 48 heures.

Pour des informations sur la loi ALUR, contacter l’association HALEM au 06 18 94 75 16 ou envoyez un mail à: association@halemfrance.org

Pour contacter l’association Cultivons l’Avenir ou le collectif de soutien: cultivonslavenir@mailoo.org

Planning familial en Corrèze et en Haute-Vienne

Récit de Manu, Limoges

2014

C'était une manifestation publique pour la défense du droit à l'avortement et en soutien aux femmes espagnoles. Le 1^{er} février ça fera deux ans que j'ai rencontré le Planning Familial 87. Depuis j'ai eu le plaisir de faire partie de l'équipe de relance du planning, le précédent s'étant endormi en 2010.

Et on a parcouru sacrément du chemin avec cette équipe. Tout d'abord une grande partie de notre énergie a été mise pour trouver un local où poser nos affaires et débiter des permanences d'informations et d'accueil. Après avoir essuyé déboires et fausses pistes, nous avons enfin un endroit pour nous à la maison *Plein chants*, 61, rue Champlain à Limoges. Un été de travaux a passé et la maison est prête et accueille plusieurs associations. Nous disposons de 2 pièces et d'une salle de réunion commune à la maison (et d'un toit-terrasse avec une vue imprenable sur la Vienne mais il faut venir voir). Une pièce qui sert de bureau et pour l'accueil confidentiel (et gratuit!) des personnes qui en font la demande. La deuxième pièce est un centre de ressources avec une bibliothèque féministe, des documents d'infos sur les relations affectives et la sexualité. On peut y passer discuter, boire un café ou un thé, prendre des brochures ou venir nous conseiller le dernier bouquin qui vient de sortir!

Mais si la recherche d'un local n'a pas été des plus évidentes, nous n'avons pour autant pas chômé durant ces deux années: permanences de rue sur le quartier de Beaubreuil, mise en place d'animations avec le centre socioculturel de la Zup du Val de l'Aurence, mise en place d'une semaine de sensibilisation autour du 8 mars en lien avec d'autres organisations et associations, interventions en milieu scolaire, participation au Forum des associations et salon du livre, mise en place d'événements pour la journée nationale de lutte contre les violences faites aux femmes, rendez-vous régulier public pour discuter et débattre dans un café, rencontres de différents partenaires institutionnels et des autres Plannings de la région, et certainement bien des choses que j'oublie...

2016

Ça y est, on y est, ça démarre; une militante qui passe en service civique permet au local

d'être occupé et ouvert une vingtaine d'heures par semaine en duo avec au moins un.e autre militant.e. Les permanences seront annoncées mensuellement via facebook et le site Internet. Il y a des créneaux ouverts et des prises de rendez-vous possibles, la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite n'étant pas encore effectuée, il sera toujours possible de se rencontrer sur rendez-vous dans les locaux de la Maison des droits de l'homme.

Une inauguration officielle est prévue le 5 mars, le programme sera annoncé prochainement, mais reprenez la date!

Les enjeux et chantier à venir

On peut désormais se concentrer sur nos visions d'un Planning familial, c'est-à-dire une association féministe d'Éducation populaire; et les chantiers sont nombreux! Historiquement construite sur la défense du choix d'avoir ou de ne pas avoir d'enfants, cet axe reste central et s'est peu à peu développé pour la défense de choisir sa sexualité avec qui on le désire, d'avoir le droit d'être correctement informé.e et respecté.e dans nos choix par le corps médical et les personnes qui détiennent une autorité, d'avoir le droit de s'habiller et d'être dans les espaces publics tels qu'on en a envie sans être stigmatisé.e et discriminé.e pour une appartenance religieuse, à une minorité sexuelle, et/ou tout le reste...

Car les individu.e.s sont expert.e.s de leurs vies et donc les mieux placé.e.s pour décider ce qui leur convient.

parler en toute confidentialité et gratuitement

désir, plaisir • contraception • ménopause, règles • infections sexuellement transmissibles (IST) • attirances sexuelles • relations amoureuses • homosexualités • masturbation • violences • famille • sexe, genre • agressions, viol • avortement • grossesses non-prévues • désir ou non-désir d'enfant...

Vous rencontrerez au planning des personnes prêtes à vous écouter, vous informer et vous accompagner. Le planning familial n'est pas une structure médicale.

Interventions

Nous intervenons à la demande pour animer des séances de prévention et d'éducation à la sexualité et à l'égalité dans les écoles primaires, les structures sociales, associatives, institutionnelles, etc. Nous pouvons aussi être présent.e.s lors d'événements festifs autour de stands d'infos et de prévention.

Lutter contre le sexisme et les structures patriarcales de notre société est un travail de tous les jours qui demande énergie et courage mais qui, on l'espère, n'est pas vain! Toutes les forces sont les bienvenues sans distinction de genre, de sexe, d'orientation sexuelle, d'appartenance culturelle, tant qu'on peut se retrouver dans une vision du féminisme et avoir des désirs et envies communes, à partager; c'est la pluralité qui peut être notre force.

Enfin le Planning familial 87 est en lutte pour construire une société de justice, d'égalité et de solidarité et pour ce faire on s'engage à soutenir et lutter contre les dynamiques racistes et islamophobes – depuis notre place, à l'intérieur comme à l'extérieur du mouvement – particulièrement présentes aujourd'hui, afin de contribuer à l'émergence d'un monde pour tous les êtres humains.

MANU

Planning Familial 87
tél. 06 44 96 43 86
61, rue Champlain, 87000 Limoges
<https://planningfamilial87.wordpress.com>



Corrèze

plateau de Millevaches

Maison des associations,
côte de Vinzan, 19290 Peyrelevade
tél. 07 87 83 22 49

pf.plateau@millevalches.net
facebook.com/Planningfamilial-plateau-demillevalches

Accueil : Lundi : 12heures-17 h 30

Mercredi : 14 heures-20 h 30

(semaines paires uniquement)

Samedi : 14-18 heures

Vous pouvez également nous téléphoner à ces mêmes jours et horaires (le mercredi jusqu'à 21h).

Échanges confidentiels et gratuits.

Aujourd'hui comme hier : NON à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes !

texte produit par des habitants de la zad

DEPUIS PRÈS DE CINQUANTE ANS, les habitants et les paysans de l'ouest de Nantes répètent leur refus d'un aéroport à Notre-Dame-des-Landes.

Depuis plus de quinze ans, après la relance du projet au début des années 2000, l'opposition n'a cessé de se réaffirmer et de s'étendre.

Depuis plus de sept ans, elle s'est encore renforcée par l'installation de nouveaux arrivants, prêts à mettre leurs corps et leurs habitats en travers de la route des pelleteuses et des forces de l'ordre.

Depuis plus de trois ans, après que la tentative d'expulsion de 2012 a été mise en échec par un mouvement massif et déterminé, la zad est devenue le lieu d'une élaboration collective inédite, qui mêle résistance paysanne, opposition populaire et projets collectifs multiples.

L'absurdité de ce projet a été démontrée de toutes les manières possibles. Elle saute aux yeux de quiconque s'y intéresse un tant soit peu. À part pour une poignée d'élites mégalomanes et quelques spéculateurs malfaisants, il est évident, pour tout le monde, que l'invention collective et la lutte acharnée que mènent aujourd'hui les opposants, sont porteuses d'infiniment plus d'avenir que le bétonnage autoritaire des terres agricoles et la destruction des solidarités.

Pourtant depuis cet automne, le gouvernement et la multinationale Vinci à travers sa filiale AGO (Aéroport Grand-Ouest) ont décidé de relancer les hostilités, mêlant campagne de dénigrement, procès et menaces autoritaires, dans l'ambiance opportune d'un état d'urgence nauséabond.

Mercredi 13 janvier, lors du procès des habitants qui refusent de se laisser exproprier, Vinci demandait au juge de les condamner à des astreintes financières colossales, de 200 à 1000 €.

Dans la même semaine, les auteurs supposés de nouvelles actions de contestation se sont vus également poursuivis.

L'ordre économique règne et écrase. Le juge finira-t-il comme le précédent préfet de Loire-Atlantique : embauché à un poste de haut niveau par une filiale de Vinci en échange de ses bons et loyaux services ? Les flics reviendront-ils, dans leurs costumes de Robocop, éborgner et mutiler les opposants à coups de flashballs et de grenades offensives ? Ou saurons-nous arracher l'abandon de ce projet et des poursuites, ainsi que le maintien de l'expérience collective inédite qui est née dans le bocage nantais ?

N'attendons pas les prochaines attaques pour défendre la zad, dénoncer sa répression, et dire notre refus de l'aéroport et de tous les aménagements néfastes et destructeurs.

Contestons le gouvernement et les défenseurs de ce projet nuisible dans toutes les occasions : dans les rues, dans les médias, dans les tribunaux, dans nos actions de solidarité.

Attaquons Vinci au portefeuille, là même où il veut attaquer les opposants : boycottons ses entreprises, faisons-lui la réputation qu'il mérite. L'argent qu'il ne gagnera pas sur ses autoroutes, ses parkings, ses chantiers, sera autant de manque à investir sur ses projets destructeurs.

À bas le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes !

À bas le diktat de l'économie et la démocratie autoritaire !

Vive la zad, les luttes sociales et les solidarités !

Infos : zad.nadir.org ; acipa-ndl.fr ; naturalistesenlutte.wordpress.com ; constellations.boum.org.



À la Bascule, ça se bouscule !

Voilà nous y sommes presque...

Début avril 2016 la Renouée devrait s'ouvrir comme une belle fleur de printemps au milieu du bourg de Gentioux.

LA RENOUÉE, c'est le nom de code du projet de l'association de la Bascule, un projet social et culturel, accueilli avec bienveillance par la comcom, soutenu par la CAF et non entravé (après conciliation) par la mairie qui juge le projet non innovant !

Pourtant, trois ans auparavant (juillet 2013), une poignée d'habitants de Gentioux avait réussi à réunir une centaine d'adhérents sur un projet d'épicerie avec

produits locaux et/ou bios pour continuer le marché l'hiver. L'ancien conseil municipal, après une réunion publique, avait même proposé à la Bascule de reprendre l'épicerie du village qui venait de fermer. Mais voilà, les élections sont passées par là et nous sommes passés d'un climat très favorable à un climat presque hostile.

Qu'à cela ne tienne ! Le CA et les adhérents tiennent bon. Depuis septembre 2013, la Bascule ouvre tous les lundis de 17 h à 19 h 30, (le local rouge à côté de l'épicerie « officielle »), en proposant des produits secs d'épicerie bio (approvisionné par l'épicerie ambulante Le Temps des Cerises), en intégrant des

productions locales (miel, conserves de viandes et de légumes, confitures, tisanes, bières, etc.) et en accueillant les producteurs locaux pour un marché couvert (fromages, légumes, biscuits, galettes, œufs, pains, et même choucroute). Tout le monde est accueilli avec le sourire, l'ambiance est chaleureuse et enjouée (trente personnes dans 24 m² à l'heure de pointe). Le jeudi, aux mêmes horaires, vous trouverez du pain frais et des produits bio et locaux.

En parallèle, la Bascule organise des balades chez les producteurs, des après-midi échange de savoir-faire, des marchés d'artisans.



La déchéance de nationalité

C'est la dèche d'idée... du vent !

EN 2010, LA MÊME PROPOSITION avait été faite par Sarkozy.

Elle fait le buzz... et nous avons la mémoire courte ! La déchéance de nationalité est latente.

Elle apparaît en 1848 lors de l'abolition de l'esclavage. Peut être déchu de sa nationalité toute personne perpétuant l'esclavage. C'était une mesure exceptionnelle qui s'est élargie lors de la Première Guerre mondiale et permettait de déchoir des Français originaires de pays en guerre avec la France.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, 15 000 cas sont rapportés. De Gaulle, Thorez et Einstein furent déchus de leur nationalité. C'était souvent la première étape pour les déportés juifs avant de prendre leur dernier train. De Gaulle reprendra plus tard cette mesure pour l'utiliser contre des binationaux allemands et italiens et ensuite pendant la guerre froide. Un déserteur peut également subir ce sort. Dans le cas du traître, le pays qu'il aura favorisé peut l'accepter. Celui qui décide de ne pas entrer en guerre peut donc être banni et devenir *persona non grata* dans tous les pays.

Cette mesure ne devrait pas être appliquée car l'article 15 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui précise que « tout individu a droit à une nationalité » et « nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité », l'interdit.

Pour l'instant, elle ne s'applique qu'aux binationaux ayant acquis la nationalité française et est encadrée par l'article 25 du code civil. Mais la France peut légalement décider d'étendre la déchéance de nationalité pour tous les binationaux, dans un souci « d'égalité », mais pas de liberté et encore moins de fraternité !

Être ou ne pas naître français, telle est le dilemme. Les binationaux se sentent visés. Dans une période où le racisme est omniprésent, on veut nous dire que certains Français le sont plus que d'autres ?

Sarkozy en 2010 a fait la même proposition. À l'ère du *remake* intensif, un gouvernement de gauche (qui n'a plus de gauche que les bras gauches de ses membres) apporte sur un plateau, avec au menu l'état d'urgence, la part belle aux droites dures. Il ne brille pas par cette farce.

Que peut apporter une telle extension ? Plus de pouvoirs pour limiter l'immigration, et contrôler. Une force de dissuasion pour empêcher les terroristes de commettre leurs crimes ? On peut se demander ce qu'un djihadiste peut avoir dans la tête lors de son passage à l'acte !

La déchéance de nationalité ne risque sûrement pas de le dissuader car il a déjà décidé qu'il était dans un autre monde. Un monde où la déchéance de nationalité n'est qu'un détail, un moyen, certes, d'entrer tranquillement dans le pays choisi mais visiblement, ce n'est pas le genre de problème qui peut les arrêter puisqu'ils utilisent de faux papiers pour commettre leurs exactions.

La France peut le faire car, en son temps, elle a signé la convention de l'ONU en 1961 et celle du conseil de l'Europe en 1997, mais n'a jamais ratifié ces articles.

Une fois de plus, comme l'écrit George Orwell dans *1984* : *Le langage politique est destiné à rendre vraisemblables les mensonges, respectables les meurtres, et à donner l'apparence de la solidité, à ce qui n'est que du vent.*

SYLVIE



Depuis le mois d'octobre 2015, l'activité principale consiste à mettre aux normes ERP et à notre goût la maison en face de la fontaine ; maison acquise par l'ARBAN (société coopérative d'intérêt collectif orientée vers l'habitat rural) après une campagne de financement participatif local, fulgurante et grisante (plus de 100 000 € récoltés en 90 jours).

Car oui la Bascule déménage pour pouvoir accueillir mieux les personnes et

des projets. La Bascule / Renouée, abritera un logement, un cabinet de naturopathie, une brasserie associative, des bureaux partagés TAG (travailler à Gentioux) et toujours l'épicerie avec un coin club pour petits et grands.

Côté animation : des soirées projection, bière-frite, des petits déj' discussion, et toujours l'envie de découvrir les producteurs locaux et les savoir-faire traditionnels.

Tout cela pour (re)nouer des liens que nous voulons croire distendus mais non rompus avec tous les habitants de Gentioux et d'ailleurs, pour qu'il fasse bon vivre ici encore pour longtemps.

ISA

Pour vous tenir au courant des événements : labascule.wordpress.com

Pour soutenir et adhérer (prix libre) : Association la Bascule, le Bourg, 23340 Gentioux Pigerolles.



Police partout, justice nulle part !

On peut penser tout le mal possible de la justice, mais quand des lois sont votées pour ôter leurs pouvoirs aux juges et les confier aux préfets et à la police, on peut être sûr que les libertés individuelles vont trinquer !

ET C'EST BIEN CE QUI SE PASSE AVEC l'instauration de l'état d'urgence décrété au lendemain des attentats du 13 novembre et prolongé jusqu'en février 2016 à moins que...

L'état d'urgence, régime d'exception, a des origines coloniales. En 1955, pendant le gouvernement d'Edgar Faure, les attaques de la « Toussaint rouge » marquent le début de la guerre d'indépendance en Algérie. L'objectif pour le pouvoir est de mater par la force le mouvement nationaliste algérien en sortant la répression de son cadre légal.

Le 3 avril 1955 est votée la première loi sur l'état d'urgence autorisant les préfets sur un territoire délimité à prendre des arrêtés pour interdire la circulation des personnes, assigner à résidence toute personne jugée dangereuse, interdire l'entrée du territoire à toute personne jugée suspecte, fermer les salles de spectacles, les lieux de réunion, autoriser les perquisitions à domicile de jour comme de nuit sans contrôle de l'autorité judiciaire.

Un député socialiste de l'Aude Francis Vals met en garde à l'époque :

L'histoire nous montre que toutes les lois d'exception, telles que les lois scélérates votées en 1893-1894 au lendemain d'une série d'attentats anarchistes ou la loi sur l'état de siège prévue pour défendre la République et qui fut utilisée en 1852 pour permettre le coup d'État napoléonien et en 1871 pour écraser la Commune, sont par la suite détournées de leurs buts primitifs.

Un autre député communiste rappelle que l'assignation à résidence ouvre la voie à la création de camps d'internement de sinistre mémoire. C'est d'ailleurs ce qui arrive : dès le mois de mai 1955 les premiers camps sont ouverts en Algérie. Ce

que n'ont pas oublié des hommes politiques d'aujourd'hui qui proposent des camps d'internement pour les citoyens fichés S !

Les jolies colonies...

L'état d'urgence a été appliqué cinq fois entre 1955 et 2015 :

- Pour une durée de six mois en 1955 ;
- Trois mois après le coup d'État du 13 mai 1958 à Alger ;
- du 23 avril 1961 au 31 mai 1963 après le putsch des généraux à Alger ;
- en Nouvelle-Calédonie de décembre 1984 au 30 juin 1985, encore les jolies colonies !

Plus proche de nous, pendant les émeutes de banlieue en 2005, Villepin est Premier ministre, Sarkozy est à l'Intérieur, le 8 novembre 2005 les préfets des zones concernées sont autorisés à décréter des couvre-feux. Après la fin des émeutes, alors que le régime d'exception est toujours en place, des professeurs et maîtres de conférence doivent saisir le Conseil d'État pour obliger le gouvernement à le suspendre. Ils obtiennent satisfaction : Le 2 janvier 2006, Chirac met fin à l'état d'urgence.

C'est aussi le gouvernement Chirac qui fait voter en 1986, après la vague d'attentats, la première loi antiterroriste française, instituant des mesures policières et

judiciaires (garde à vue prolongée, traitement par des juges antiterroristes) et des modalités de jugement spécifiques. Depuis 1986, les individus inculpés de crimes en lien avec une entreprise terroriste, sont jugés par une cour d'assises spéciale sans jurés. L'arsenal législatif antiterroriste existe et permet de prendre des mesures qui ne nécessitent pas l'état d'urgence : nuance de taille, ces mesures sont prises sous le contrôle de magistrats judiciaires qui sont « en principe » les garants de la liberté individuelle.

Mais il y a aujourd'hui un relatif consensus pour durcir l'arsenal antiterroriste et légaliser l'exception, c'est-à-dire inscrire dans le droit des dispositifs qui devraient être limités dans le temps ce qui permet au pouvoir politique d'en garder le contrôle pour les réutiliser par la suite dans un tout autre contexte. On vise beaucoup plus large : criminalité politique, petite délinquance, militants écologistes, anarchistes, etc. – fichage généralisé des individus jugés dangereux.

Ainsi François Hollande a modifié la loi en introduisant des termes suffisamment vagues pour tout autoriser : on peut dissoudre une organisation si elle trouble « gravement » l'ordre public, et surtout assigner quelqu'un à résidence « s'il existe des raisons sérieuses de penser que son comportement constitue une menace pour la sécurité et l'ordre public ».

Attentat contre un TGV à la Souterraine.



Chef ! J'ai un suspect dans ma ligne de mire
Mais comment être sûr que c'est un blaireau, il est masqué

En 1955, l'état d'urgence a servi à interner des milliers d'Algériens, saisir des journaux, perquisitionner, établir des couvre-feux, mais dans le texte initial l'assignation à résidence n'était possible qu'à l'encontre de personnes «dont l'activité s'avère dangereuse pour la sécurité et l'ordre publics». Le texte de 2015 s'applique désormais à l'égard des personnes pour lesquelles «il existe des raisons sérieuses de penser que le comportement constitue une menace»: il ne s'agit plus de preuves mais de simple suspicion et sans nécessité de vérifier la réalité de la menace.

Et tout cela sans contrôle des magistrats mais à la libre appréciation des préfets, sur la base des informations des services de renseignements et sans recours effectif pour contester les perquisitions.

On constate déjà des débordements de tout genre : multiplication des assignations

à résidence et des perquisitions, sans résultat, et dont on cherche le lien avec le terrorisme : chercher un lieu de prière qui ne l'est pas, assigner des militants écologistes. Les journaux ont cité cet appartement à Strasbourg saccagé par la police qui confond une fiole de bicarbonate avec de la drogue, ce Toulousain assigné à résidence au motif qu'il serait salafiste... alors qu'il est de religion catholique. En marge de la conférence de Paris pour le climat, l'état d'urgence a été allègrement utilisé pour «nettoyer» Paris des militants suspectés de jouer les trouble-fête.

Citons *CQFD* et l'article de janvier : « Non mais, t'as vu l'état d'urgence ? ! »

« La bleusaille rigole ! et on ne compte plus les portes cassées, les menottages illégaux, les gens traumatisés "j'ai cru que les Russes revenaient" explique Dina, réfugiée tchétchène de Rouen qui ne se remet

pas de sa perquisition. Maintenant l'urgence est dans un tel état que les gens préviennent "Ne cassez pas la porte, sonnez, je vous ouvre !" a affiché un habitant d'Échirolles (Isère) sentant venir la descente de flics.

Allez courage, cela devrait se terminer d'ici un mois et demi. Sauf si tous ces braves thuriféraires de l'ordre sécuritaire obtiennent un peu de rabiot... »

Hélas, il y a plus d'un tour dans le sac des gendarmes ! Le gouvernement est en train de nous préparer en douce un droit d'urgence édulcoré dans les droit commun, pouvoirs renforcés à la police et aux préfets, perquisitions de nuit, surveillance informatique tout en inaugurant à tour de bras des plaques à la mémoire des victimes des attentats, pour faire passer la potion un peu amère !

SAGNA

Avec le capitalisme sécuritaire

Voici ce qu'écrit Mathieu Rigouste début 2013 :

LA PEUR constitue un outil politique fondamental pour les classes dominantes. C'est une technique de gouvernement, une machine de légitimation sur la chaîne de production du contrôle. Apparu au cours du XX^e siècle, le marché du contrôle n'a depuis cessé de se développer, parce qu'il repose sur la possibilité d'inventer sans relâche de nouvelles peurs. Mais pour cela, il faut des ingénieurs et des colporteurs, des bureaux de recherche et développement, des services de marketing et de communication.

Transformée en marchandise, la peur constitue désormais un secteur d'activité de commerçants organisés pour vendre cette production aux gouvernements et aux complexes industriels. En France, la « bande à Bauer* » constitue la manifestation la plus exemplaire de cette collaboration intensive entre éléments de la classe politique, de la police, de l'armée, de l'industrie et des grands médias pour accumuler du profit sur les marchés de la sécurité. [...]

En étudiant cette bande et ses réseaux, leur positionnement dans le champ de la production du contrôle, ce qu'ils disent et font, leur histoire, leurs profits et leurs stratégies, l'auteur met à disposition des cartes et des outils pour attaquer la dimension idéologique des sociétés de contrôle... les nôtres !

Mathieu Rigouste, *Les Marchands de peur. La bande à Bauer et l'idéologie sécuritaire*, éd. Libertalia, 171 p. avril 2013, 8 €.

*Ami de Manuel Valls, celui-ci étant un des membres fondateurs de la bande à Bauer.

Mathieu Rigouste,
docteur en sciences
sociales...



Et aussi pour les plus courageux :
Mathieu Rigouste, *L'Ennemi intérieur*, éd. La Découverte Poche, 364 p., juin 2011, 12,70 €.

Lire le dossier de
10 pages police-armée
du mensuel *CQFD*
de janvier 2016.

À voir sur Internet la
jolie photo de Mathieu
après son tabassage par
la police toulousaine :
<http://www.citizen-nantes.com/article-l-etat-m-a-tabasse-il-a-fait-son-travail-par-mathieu-rigouste-docteur-en-sciences-sociales-124010417.html>



Appel à une autre Résistance

*Je n'étais pas « Charlie » en janvier dernier, et je ne suis pas « Paris » en novembre !
Quand mon grand-père maternel me parlait de l'« Union sacrée » qu'il avait vécue en 1914,
cette Grande Manipulation des esprits qui mena des millions d'hommes à la boucherie,
je pensais comprendre ce qu'il voulait dire...*

AUJOURD'HUI je mesure ce qu'il avait vécu en le vivant à mon tour :

• La mode du « bleu, blanc, rouge », sur les monuments et dans toutes les

têtes, comme si le nationalisme était garant de la sauvegarde des valeurs de liberté et de démocratie !

• *La Marseillaise* (cette « musique qui marche au pas »), repris par les 7 à 77 ans, dans les stades, dans les salles de spectacles et dans des boîtes de nuit, comme un appel à de nouvelles croisades.

Et que penser de cet appel à venir boire au bistrot, appel revendiqué comme un acte de résistance ! Cet appel au « Beaujolais patriote » me fait penser au sketch, « Gérard », de Coluche : « Nous, on picole pour éponger l'excédent. On rend service à la France, nous, on est des patriotes »...

Avec *la Marseillaise*, le drapeau et la bouteille de vin, la panoplie du parfait « citoyen moderne » est pratiquement complète : muni de la tablette et du smartphone qui ont remplacé la baguette de pain et le béréty trop ringards, le Monsieur Dupont nouveau est prêt pour de nouvelles aventures, conquêtes et croisades !

Sus aux impies ! « Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens ! »

J'ai peur ! oui, je l'avoue. Comme tout un chacun, je pense que le terrorisme est monstrueux et ne peut qu'engendrer la peur face à l'horreur...

Mais, j'ai une autre peur, encore plus importante celle-là, parce que plus insidieuse : c'est la peur de cette société dans laquelle Big Brother veut m'obliger de vivre à genoux et aux ordres !

J'ai peur de cette société ressemblant de plus en plus à Globalia, où une majorité de femmes et d'hommes, tels des



moutons peureux et dociles, ne réclament même plus le prix de la laine qu'on leur tond sur le dos.

Voici venu le temps de la Grande Soumission et de la Grande Dévotion ! Soumission et dévotion aux États, aux Églises et au Grand Capital...

Léo Ferré disait : « Nous sommes au bord du vide... Nous vivons une époque épique et nous n'avons plus rien d'épique... »

L'humanité n'est plus qu'une marchandise !

Le capitalisme est en passe d'avoir gagné la partie avec sa capacité à :

- se développer, s'enrichir en fomentant des guerres sur toute la planète, et envoyer les peuples s'étriper en utilisant tous les prétextes communautaires et religieux en particulier ;

- faire la guerre aux monstres, tels ces « terroristes islamistes », qu'il a lui-même créés, financés, armés et utilisés quand cela pouvait lui être utile pour ses propres intérêts financiers ;

- tirer toutes les ficelles, désinformer, manipuler les foules, jouer sur les peurs et les émotions pour justifier les machines répressives et liberticides envers le travailleur, ce « terroriste de l'intérieur ».

Il est urgent de se rendre compte que le capitalisme, avec les États pour serviteurs zélés, n'a jamais eu peur du terrorisme, mais qu'il a peur des peuples qui désirent la paix, peur des travailleurs qui revendiquent leurs droits à jouir des richesses qu'ils créent.

Quand des centrales syndicales en sont à revendiquer plus de forces de l'ordre dans les gares et l'armement pour la police municipale, on est en droit de s'interroger sur les raisons qui les amènent à préférer la revendication sécuritaire plutôt que la lutte des classes.

Les licenciés d'Air France peuvent alors payer très cher, et dans l'indifférence générale, une chemise patronale déchirée... Cette action-là étant pratiquement considérée comme un attentat !

Oui, nous en sommes là !

Ma génération luttait dans les années soixante pour la paix au Vietnam, pour une société d'émancipation ; moins de cinquante ans plus tard, il n'y a pas grand

monde pour crier « Pas en notre nom ! » quand nos gouvernants, y compris « socialistes », partent guerroyer au Mali ou en Syrie. Personne pour hurler quand ces politiques font semblant de s'apitoyer sur les gosses mourant sur nos plages après avoir fui les bombes que nous avons leur envoyé sur la gueule ! Merde alors, ils peuvent rester et mourir chez eux !

Par contre, il y a, semble-t-il, foule pour revendiquer le retour au « Service militaire obligatoire », réclamer la création d'une « Garde nationale » à l'américaine ou des « milices citoyennes »... Sans compter ces jeunes qui, atteint de « nationalisme aigu », veulent se faire embaucher dans l'armée ou la police...

Voilà un boulot à proposer aux jeunes chômeurs qui pourront ainsi réprimer, une fois formés, leurs propres parents quand ceux-ci troubleront l'ordre public en manifestant pour réclamer de meilleurs salaires ou meilleures conditions de travail !

Quand une société n'a plus à proposer à sa jeunesse, comme avenir économique et social, que celui de réprimer et tuer sur ordre, je le dis, cette société est malade, définitivement macronisée !

Nous en sommes là !

À l'heure du « va-t-en-guerre » général, se déclarer aujourd'hui pacifiste, comme un certain Jean Jaurès, assassiné il y a un siècle, c'est prendre le risque d'être traduit devant la justice pour haute trahison ou défaitisme !

Mais il est vrai que le nom de Georges Clemenceau, le « briseur de grèves » cher à Manuel Valls, sonne mieux et est plus à même d'accompagner les velléités guerrières actuelles, partagées d'ailleurs par toute la classe politique qui, elle, ne risque pas de monter au front !

Nous en sommes là !

À l'heure de l'entrée des religions dans la sphère publique, à l'heure où toutes les confusions sont non seulement possibles mais souhaitées, recommandées par les gouvernants, se déclarer laïque, c'est également prendre un gros risque ! Pourtant, seul le combat pour une réelle séparation des Églises et de l'État peut garantir la paix et la démocratie, ici, en France comme dans tous les pays, dont bien sûr les pays arabes.

Mais, là aussi, si ce combat pour la laïcité n'est pas entendu, et même combattu par les États, c'est que ceux-ci, pour gouverner, ont besoin d'avoir un peuple le plus asservi possible, enfermé dans des communautés, des territoires et des croyances fleurant bon l'Ancien Régime.

Aujourd'hui il semble d'ailleurs plus urgent de mettre une crèche de Noël dans le hall d'une mairie que de maintenir le service public !

En ce début de siècle, nous assistons sans rien dire au remplacement des principes d'égalité et de solidarité par la charité et le bien commun... Amen !

C'est bien ce qu'avait compris Napoléon quand il affirmait que « l'ordre ne va pas sans la religion ».

À l'heure où beaucoup voudraient, au nom du « choc des civilisations », partir en croisade contre l'islam rendu responsable du terrorisme, il devient urgent de s'interroger. N'importe quel observateur un tant soit peu sérieux sait que les terroristes en question utilisent l'islam comme un prétexte à leur croisade contre un Occident peuplé de mécréants. Il y a évidemment des intégristes, des « fous de dieu » parmi les chefs des « mouvances islamiques intégristes », mais il y a surtout des industriels et des financiers sans scrupules livrant un combat contre d'autres industriels et financiers – sans scrupules également.

C'est bien toujours le même capitalisme qui se développe au gré de stratégies et de considérations géopolitiques changeantes selon les périodes et ses intérêts financiers...

C'est bien le même capitalisme qui pour faire accepter ses guerres flatte les nationalismes, les « vraies traditions et religions bien de chez nous », fait mettre les drapeaux aux fenêtres et fait chanter les masses afin qu'elles soient prêtes à mourir pour lui.

Comme en 1914 ! Comme en 1939 !

S'il y a une Résistance à mener, c'est bien celle contre le capitalisme qui « porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage ».

MICHEL

Un intelligent a décrété que l'habit ne fait pas le moine...

Eh bien, si !

Mieux que l'idéologie, dont il n'est que le préambule...

CE QUI

E S T

REMAR-

QUABLE et

dérisoire

sur les pla-

teaux de tour-

nage de films,

tu prends n'im-

porte quel crétin

affamé (pour faire

figurant, vu les

conditions d'humilia-

tion il faut être affamé),

tu l'affubles d'une bure

de moine, il se met à se

comporter en moine ou, en

tout cas, il reproduit l'image

d'Épinal qu'il s'en fait,

mimant par exemple le geste de

bénir les autres. J'ai vu aussi, des

déguisés en gendarmes, se ras-

sembler jusqu'à passer la journée

entière groupés sans même en être

conscients. Des individus qui ne se

connaissaient pas une heure avant. Der-

nièrement des copains trouvaient cho-

quant qu'une mémé se soit fait berner par

deux gus déguisés en gendarme et qui lui

ont piqué ses picaillons. Je leur disais que

personnellement quand je vois de vrais

gendarmes, là j'ai peur. Donc le

résultat identique. La rafle du

Vel' d'hiv, c'était pas de faux

flics, c'était des flics fran-

çais et ceux chez qui ils

se rendaient étaient

des Français irré-

prochables !

À un détail

près ?

C'est

ter-

rifiant

d'entendre dire

par des gens normaux,

si tu n'as rien à te reprocher je ne

vois pas ce qu'il y a à craindre? Les gens

normaux ne savent pas que tout est possible.

Ma bonne pomme. Ce n'est pas ce que tu

crois avoir (ou pas?) à te reprocher qui fait

loi, c'est la nécessité du moment qui com-

mande. Quand ils sont venus chercher les

voisins, je n'ai rien dit, je n'avais rien à me

reprocher. Eux non plus je croyais? Mais on

ne se méfie jamais assez. Quand ils sont

venus me chercher je n'ai rien compris, je

n'avais toujours rien à me reprocher? Oui

l'habit rend débile, sinon les uniformes

n'auraient aucune raison d'être. La preuve

c'est que les assassins mafieux, qui décapit-

ent des otages, accoutrent ceux-ci de la

même tenue orange, que l'uniforme utilisé

par les Ricains sur leurs prisonniers. Pre-

mière forme d'humiliation. Les sabreurs,

eux, se déguisent en guerriers Ninja, comme

nos robo-cops dans les rues. Le but de l'uni-

forme, quel qu'il soit, est de déshumaniser,

en dés-individualisant. Du reste ça participe

de la société du spectacle.

La question se posait dans les années

1970-1980 de savoir si, sous l'uniforme, il y

avait un homme? Non! Il y d'abord un uni-

forme! C'est ce qui le justifie. Un idéologue

sectaire déguisé en idéologue de sa secte,

c'est tout d'abord un déguisement qui efface

l'individu au service de l'idéologie qu'il

trimbale, sinon, à quoi bon?

Ça y est, ça recommence! Mais où veut-il

en venir? Quelle impatience? J'arrive, je

m'échauffe juste.

Tu prends un jeune, plutôt issu de famille

précaire (les plus nombreuses aujourd'hui).

Il est en recherche d'identité. Il a pu connaît-

re des passages de primo délinquance? Les

parents n'ont rien vu venir, C'était un enfant

gentil, sage, obéissant, snif! On n'aurait

jamais pensé, et aussi vite? Snif! Bon, c'est

sûr, il regardait des jeux vidéo, mais pas plus

qu'un autre? C'est vrai qu'à un moment, il

s'est mis à des pratiques douteuses, son

comportement a changé. Il s'est replié sur

lui-même, il a changé sa tenue vesti-

mentaire. Même son père lui disait,

c'est quoi cette tenue de ninja?

Mais de là à penser... Snif! Ah

non! Jamais on aurait cru?

Snif. Brusquement il

s'est radicalisé, il

voulait taper

sur tout ce

q u i

La liberté naquit de l'uniforme ôté

bouge.

Bon, on reste

en contact, heureuse-

ment il a gardé son portable. Snif!

Il voudrait qu'on adopte sa cause et fran-

chement je ne suis pas prête. Snif! Il vou-

drait que ses frères et sœurs suivent la

même ligne que lui, et ça on veut pas

avec son père. Non quand même? Snif,

re-snif!

Voilà que je yoyotte de la touffe,

parce que jamais on ne verra cette

scène à la télé! Des parents chia-

lant sur leur fils engagé chez les

flics?

Et pourtant, c'est le même

lavage de cerveau qui fait d'un

gars ordinaire une brute

cogneuse. Le même décer-

velage que celui subit par

l'autre jeune qui se barre

ailleurs pour une autre

cause.

Dans les deux cas,

ça commence par

l'uniforme, l'idéolo-

gie pénètre plus

facilement dans

l'uniformité.

Ma réflexion

résulte d'avoir

vu un de ces

décérébrés

serviles

cogner les

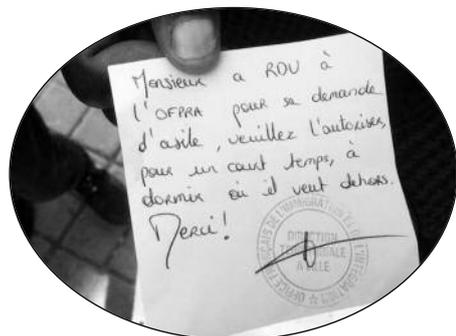
jambes

d'un

vieux

baba

tout



chenu

lors d'une manif anodine, c'était dérisoire. J'y vois une bande de largués déshumanisés, accros à la sous-culture et qui n'ont plus, comme moyen d'expression, que la violence. La question est qu'il faudrait s'attaquer à leurs marionnettistes, mais ça devient plus délicat que d'essayer de parer aux coups de ces idiots utiles qui leur servent de bras cogneur.

En fait raconter un salaud présente peu d'intérêt, mais comment un jeune homme ordinaire, sentimental et faible, devient un salaud par incapacité de se révolter contre les circonstances, voici qui pourrait être instructif? Ça sent l'utopie mon affaire?

Malheureusement! Ça, c'est l'individu, et il faut ajouter l'effet de groupe et tu te retrouves avec une fourmilière. Un groupe? Plus de cervelle! Que l'on ne me dise pas que ces foules vocifératrices de supporter ont une cervelle qui fonctionne quand ils sont rassemblés? Je ne puis le croire. La preuve en est, que tu leur fais hurler n'importe quoi, quand tu veux.

De même que tu leur fais arborer n'importe quelle bannière, fanion, drapeau, banderole, avec des déguisements ridicules, eux qui, pour la plupart, sont à l'ordinaire parfaitement invisibles, indistinguables. C'est le résultat de cette atomisation sociale qui engendre la désolation de la solitude et transforme une population hétéroclite et bigarrée en une foule compacte, une masse asservie et, il faut le craindre, prête à servir le pire. C'est une succession de petites déroutes dont la somme fait de grands désastres. Du reste en reprenant l'effet de groupe et le fanatisme, après avoir utilisé durant un an l'unité nationale, hymne guerrier et drapeau brandi, il faudrait s'étonner, maintenant, que la même foule vote plus favorablement pour des nationalismes extrêmes? Comme en Corse où le petit Premier ministre n'a pas fait d'effet de menton appelant au front républicain? L'uniforme tue et nuit gravement à la santé.

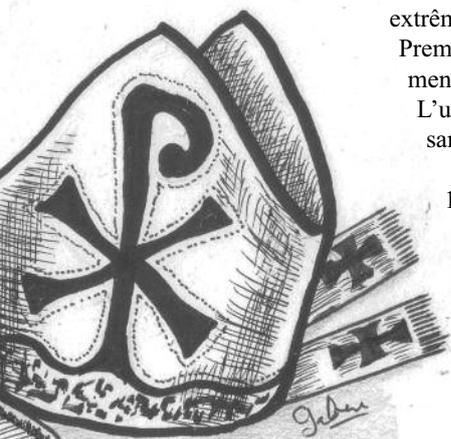
Électrices(eurs), vous n'êtes que 18 petits millions à m'avoir assis là! Ce qui veut dire qu'il y a 40 millions de gens qui ne m'aiment pas? Je ne le tolère pas! Aussi le fais-je payer très cher! Salopots! Pour qui vous prenez-vous?

Grâce à ma silhouette de culbuto on me prend pour un mou. Et ça, c'est mon tour de force. Je commémore, je dévoile des plaques en hommage à des individus dont je me contrefous mais qui amusaient, parfois, le populo qui ne les lisait d'ailleurs pas...

Regarde-moi quand je minutedesilencise, n'importe quel pompeur funèbre me jalouse. Je fais ma silhouette de manchot empereur couvant face au blizzard. L'image est forte, elle plaît! Matignon, je t'ai fourgué le Catalan teigneux qui te ferait rêver à la déchéance nationale. Le seul immigré qui pouvait importer le franquisme au plus haut de l'État! Je te le dis comme ça, mon prédécesseur avec son Buisson ardent, un minable par rapport. Je déclenche des guerres de religion. Là-dessus je m'explique, crois-tu, sombre crétin, que les Irlandais (par exemple) auraient voulu une pseudo-indépendance si les Anglais avaient eu la même religion qu'eux? Regarde les Écossais, ils sont nuls, même croyance à la con que la monarchie régnante, leur ennemie? Pour mes guerres, j'ai trouvé le seul qui ait une gueule de comique troupié. Tu le regardes, le crépier Breton, t'as Gaston Ouvrard en face? Comme tous les nationalistes, les Bretons votassonnistes, tu leur laisses la religion et un nom local pour chef, ils adoptent. Ce sont quand même des gens qui ont élevé le mot, pardon, au pinacle, ils en font pousser partout. Comme en Corse, tu dis que tu aimes Tino Rossi, que Napoléon c'est ton soleil, tu dégueules une connerie sur les bougn... les travailleurs de chez-eux, et tu construis ta villa peinarde. Bon, il te faut le goupillon dans le troufignon. Aussi... Eh oui ça, les indépendantistes, pas de goupillon, pas d'indépendantisme, ne me demande pas? Je pige pas! Le planqué londonien de mes deux églises avait tout compris. Charles II gaule avec son numéro de duettiste, la Yvonne et lui; à toi le goupillon pour les âmes à moi le pouvoir muselé pour tous. Bref! Là je tape fort, partant du concept que tous les dégoûts sont dans la nature (humaine), je profite, je me nourris des pires lisiers, des plus immondes fosses et je m'en délecte. En loucedé, je te colle aux Finances, une jeune tête à claque rotschildienne ultralibérale pour calmer la droite. Le pitbull de Matignon, je t'ai déjà dit. Le monde de la finance et de l'industrie m'adule. Je le gave de guerres de première bourre, d'esclavagisme forcené. Quand l'esclave supplie du travail à n'importe quel tarif, juste moment pour garder ses crédits, sa bicoque avec gouttières en plastique et sa tondeuse à gazon... Là j'atteins au sublime... Je te raconte même pas. Formé par Mitterrand, que veux-tu? Le renommé un tour ça va, deux tours, bonjour les dégâts! Ne pas négliger la culture. Pour le service public, vendu à des producteurs privés qui se goinfrent avec ton pognon. Le dimanche, après le grand pince-fesses sectaire du matin, tu cloques la langue-fourrée la plus vieille du Paf. Le samedi soir est important, là il faut du vulgaire, pour ça on a le Corrésien sublime. Ça fait des décennies qu'il conchie les livres, hormis les bestes-c'est-l'heure, et les films qui réunissent plus d'un million de crétins obligés. Ça, c'est du bon! Un livre pas lu, un film pas vu, c'est de la merde! Il a raison de dire qu'il aime son public, il prêche pour sa paroisse! Et mon dernier coup putassassier, remettre la légion d'honneur avec chants militaires à l'équipe défuntée de *Charlie*, eux qui n'aimaient ni religion, ni armée, ni médaille... C'est dingue.

Tu me trouves cynique, hein? Ça me fait jouir. Amis terroristes s'il vous plaît, encore un effort, 2017 n'est pas encore gagné. Allezenpéamen!

GABAR



Chut!
Ils préparent
la Paix.

Terrorismes, États, Religions s'en vont en guerre...

Qu'y a-t-il dans le cerveau d'un serviteur d'un État, guidant un drone pour une "frappe chirurgicale"? Qu'y a-t-il dans la tête d'un serviteur d'un Dieu, semant la mort avec ses explosifs ou sa kalachnikov? Décrétons l'état d'urgence contre États et Religions qui les décervellent.

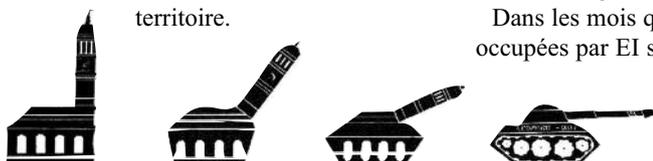
Un siècle de violences au Moyen-Orient

«La France est une cible privilégiée pour l'État islamique. Si l'émir de Raqqa en Syrie demande qui veut aller faire un attentat en France, vous allez voir 200 mains se lever», Marc Trévidic, juge du Pôle antiterroriste de Paris.

Ces propos, tenus après les attentats de janvier 2015 et avant ceux de novembre, ne sont accompagnés d'aucune analyse des racines de cette réalité.

L'arrivée sur notre sol d'une violence, qui est quotidienne au Moyen-Orient, est le résultat des actes des gouvernements occidentaux depuis un siècle. Quand l'État islamique (EI) déclare «abolir la frontière Sykes-Picot» entre la Syrie et l'Irak, il fait allusion à la Grande Guerre : pour faciliter le démembrement de l'empire ottoman, qui soutenait les puissances de l'Axe, les Alliés avaient poussé les populations arabes et kurdes à se soulever en leur promettant un royaume arabe unifié et un État du Kurdistan. Mais les accords Sykes-Picot mettront en place des États sous mandat de la France (Syrie, Liban) et de la Grande-Bretagne (Irak, Transjordanie, Palestine). Depuis longtemps les Occidentaux ont veillé à mettre en place et conserver au pouvoir des factions complaisantes avec leurs intérêts économiques et géostratégiques.

Aujourd'hui les populations de ces régions ont de nombreux ennemis : les États locaux (régimes monarchiques, dictatures militaires, pseudo-démocraties), les coalitions internationales (occidentale et russe), mais aussi les inimitiés tribales et confessionnelles et le despotisme religieux. Le pourrissement des États et les interventions militaires extérieures facilitent l'essor de sectes conquérantes : se présentant comme justicier de l'Histoire, EI a l'ambition de construire un État salafiste sur un vaste territoire.



Les chemins du Califat traversent les frontières

EI a de nombreux soutiens dans les zones sunnites, où les populations affrontent des armées au service de dictatures chiites. Les milices djihadistes s'emparent en décembre 2013 des villes syriennes de la vallée de l'Euphrate, riche en céréales et coton, et de janvier à juin 2014 d'un vaste territoire au nord de l'Irak, riche en pétrole. Ainsi, 1 000 combattants prennent Mossoul à 30 000 soldats irakiens partis sans combattre, récupèrent leurs armes, dont 1 000 blindés, et des centaines de milliers de dollars. Dans les villes conquises, EI délègue le pouvoir à des acteurs locaux (notables, chefs de quartier, ex-militaires de l'armée de Saddam Hussein) contre leur engagement à prêter allégeance et à se conformer à des normes strictes en matière de comportements et d'habillement. Ceux qui refusent risquent une exécution publique. Une administration et une police sont constituées, le pouvoir judiciaire est assuré par des tribunaux islamiques, les juges (qadi) rendant la justice au nom de la charia. Les ressources sont énormes : pétrole écoulé en contrebande, prélèvement d'impôts et taxes, rançons pour les personnes kidnappées, femmes turkmènes, chiites, yézidites, vendues comme esclaves, financements «privés» venant d'Arabie saoudite ou d'États du Golfe...

Le 29 juin 2014, Abou Bakr Al-Baghadi, déjà à la tête d'EI, devient le calife Ibrahim, «commandeur des musulmans», ce qui lui confère théoriquement autorité sur l'«oumma», la communauté des croyants de par le monde. Rétablir le Califat, aboli il y a quatre-vingt onze ans, permet d'appliquer la «loi islamique pure», qui a dans son arsenal crucifixion, décapitation, mise en esclavage, et de renouer avec les traditions guerrières de l'islam d'origine.

Dans les mois qui ont suivi, les zones occupées par EI s'élargissent vers les steppes de l'est de l'Irak, les grands centres urbains de

l'ouest de la Syrie. Un autre État est visé, livré au chaos malgré l'optimisme en 2012 du bouffon BHL, après les bombardements occidentaux : *«La Libye fait figure de printemps réussi, ceux qui l'ont aidée peuvent être fiers de ce qu'ils ont fait.»* Dans ce pays, sillonné par des milliers de combattants qui se sont servis dans les arsenaux de Kadhafi, EI a installé recruteurs et camps d'entraînement et a conquis une zone de 250 km autour de Syrte, dans le «croissant pétrolier».

« Ceci est la promesse d'Allah »

C'est le titre du texte annonçant la création du Califat dont voici des extraits :

«La vérité est apparue, c'est un État, c'est un État pour les musulmans, c'est le Califat.»

« Il devient une obligation pour tous les musulmans de prêter serment d'allégeance au Calife Ibrahim.»

« Rassemblez-vous autour de votre Calife afin de redevenir les rois de la terre et les chevaliers de la guerre.»

« Ceci est le but pour lequel Allah a envoyé Ses messages, et pour lesquels les sabres du Djihad ont été dégainés.»

« Le temps des lamentations est fini et l'aube de la puissance est en train de se lever. Le soleil du Djihad brille et à l'horizon apparaît le triomphe.»

« La bannière de l'État islamique flotte et étend son ombre d'Alep à Diyala. Les musulmans ont la puissance et les mécréants l'humiliation.»

« À vous de porter cette bannière avec force, arrosez-la avec votre sang, élevez-la au-dessus de vos cadavres et mourrez sous elle.»

« Nous avons établi le Califat par le tranchant de l'épée, par la force, en conquérant et avec colère ; en frappant des coups, par des attentats, des explosions et par la destruction. Nos soldats sont des lions lorsqu'ils sont en guerre et ils ont bu le sang des mécréants.»

Près de 40 groupes d'une vingtaine de pays se réchauffent maintenant au «soleil du Djihad».



Prêtres et guerriers

L'anthropologue Jean Monod a étudié la fondation des États :

« Les États sont des organisations sociales imposées par des bandes armées. Dans un État, la religion a trois fonctions : la sacralisation du pouvoir, l'aliénation des consciences, la mythification de l'Histoire ». Cette analyse s'applique à l'EI, mais aussi à l'Égypte, la Grèce, Rome et à la première « civilisation »

connue, Sumer, qui a conquis les bassins du Tigre et de l'Euphrate en Mésopotamie. À chaque fois, le rôle des prêtres, au service des guerriers, est essentiel, dans l'administration et dans l'invention du mythe d'un État apportant la « civilisation » dans des contrées « jusqu'à livrées au chaos ». Cette véritable « religion de la guerre » est bien illustrée par les premiers mots de l'Énéide de Virgile : « Les armes je célèbre », ou par Machiavel : « Où règne la religion on introduit facilement les vertus guerrières ».

Pendant la période d'expansion d'un État, afin de préserver l'unification de l'ensemble, éviter rivalités et conflits entre fiefs, les prêtres bénissent l'Empire qui s'approprie les ressources et asservit les populations : « Quand la dévastation n'est plus infligée au nom du Dieu unique, elle l'est au nom de l'État sacrosaint, les Européens en Amérique dévastent, Napoléon dévaste, Staline dévaste. » (Jean Monod)

Par le salut des âmes dans une autre vie, la religion obtient soumission, adhésion aveugle en une volonté suprême, celle de Dieu ou de l'État.

Si l'actualité renvoie à l'islam, il ne faut pas oublier que le christianisme a été la religion la plus tyrannique de l'histoire de l'humanité. La piété a contaminé la France pendant plus d'un millénaire, ceux et celles qui doutaient étaient brûlés vifs, accusés de sorcellerie, le « Saint-Esprit » remplaçant l'esprit, la « foi » la raison.

« La France est en guerre »

L'État français est en guerre contre l'« ennemi extérieur », en Afrique pour protéger les mines d'uranium au Niger, au Moyen-Orient avec une grande coalition comprenant des alliés aussi respectables que l'Arabie Saoudite qui a récemment condamné à mort le poète palestinien Ashraf Fayadh pour avoir fait l'éloge de l'athéisme. Les marchands de canon qui approvisionnent les belligérants sont sans doute les seuls bénéficiaires d'un conflit sans issue. Les djihadistes savent que « les croisés » bombardent les villes, mais ne peuvent occuper durablement ces terres arabes. Ils comptent sur la peur liée aux attentats pour accentuer la xénophobie, généraliser les mesures policières des gouvernements, donc pousser de jeunes musulmans à rejoindre les rangs du Califat. La pétainisation des esprits et le délire de la charia se nourrissent l'un l'autre.

L'état d'urgence, en voie de pérennisation, est censé mener la guerre contre l'« ennemi intérieur ». Faute d'identifier les terroristes avant passage à l'acte, l'État s'acharne sur zadistes, altermondialistes « violents », écologistes « radicalisés », « anarcho-autonomes », syndicalistes de Goodyear. Sur 20 000 personnes « risquant de porter atteinte à la sûreté de l'État », 850 djihadistes potentiels :

« Le fichier S permet de suivre le comportement de gens qui n'ont commis aucune infraction pénale, mais qui pourraient en commettre une. » (Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur)

La juriste Danièle Lochak montre bien quel est le fonctionnement de l'État :

« Avec le développement des écoutes, des surveillances, des assignations à résidence, la police et la justice ont tissé une énorme toile d'araignée sur l'ensemble de la population. »

Un élu de l'Illinois appelait à la Résistance dès 2002 :

« Battons-nous pour que les marchands d'armes dans notre propre pays cessent d'alimenter les innombrables guerres qui font rage dans le monde. Battons-nous pour que nos soi-disant alliés au Moyen-Orient cessent d'opprimer leur peuple, de réprimer l'opposition et de tolérer la corruption et l'inégalité, au point que les jeunes grandissent sans perspectives d'avenir, sans espoir, deviennent des recrues faciles pour les cellules terroristes. »

Il s'agit de Barak Obama !

Toujours d'actualité : « Nous ne voulons plus de gouvernement parce qu'il sert à opprimer le peuple. Nous ne voulons plus d'armées permanentes parce qu'elles ne servent qu'à massacrer le peuple, nous ne voulons plus de religions parce qu'elles ne servent qu'à éteindre les lumières et à anéantir les intelligences. »

(Eugène Dupont, Association internationales des travailleurs (AIT), 1868)

ÉLAN NOIR

Deux livres :

• *Le Piège Daech*, Pierre-Jean Luizard, La Découverte, 2015.

• *Ouranos, les trois fonctions de la religion dans l'État*, Jean Monod, Abc Editions, septembre 2015.

• Une émission du 16 février 2015 : <http://trousnoirs-radio-libertaire.org/>

C'est sûr, le nucléaire français est sain

Il serait de bon ton, en ces temps apocalyptiques, de s'étendre sur les conséquences du chaos moyen-oriental orchestré par les diverses puissances pour lesquelles le nerf de la guerre, c'est l'argent du pétrole. Ou de s'époumoner sur la dangerosité de l'islam sectaire, après tout comparable à la sainte inquisition espagnole ou au KKK. La pensée dogmatique, avec son cortège de tripes éclaboussant les murs des banques ou des minarets, ne recoupe pas exactement la pensée religieuse, elle couvre hélas un champ beaucoup plus large. Pol Pot ne croyait pas en dieu, au contraire de Martin Luther King. Et Lauvergeon, en quoi croit-elle ?

IL EXISTE UN SUJET d'une actualité brûlante depuis soixante ans, rattaché lui aussi à des morts innombrables, et dans lequel nous sommes autrement engagés : il s'agit du prosélytisme nucléaire. Et accessoirement des potes de la Coordination Antinucléaire du Sud-Est (Can84) dont un membre plus ou moins tiré au hasard se retrouve mis en examen pour avoir proclamé que l'islam fait des morts, non pardon, que le nucléaire, en la personne d'Areva, tue des enfants au Niger et au Japon. Pourquoi des enfants ? Le nucléaire tue les plantes, les animaux, les vieillards autant que les enfants, tous les Japonais, les Biélorusses et les Ukrainiens vous le diront. Mais il se fait qu'Areva, dans le Sud-Est, multiplie les partenariats touristiques et culturels en direction, entr'autres, des petits enfants, les mêmes qui pourraient, si d'aventure la pétaudière du Tricastin fuyait un peu plus que d'habitude, se retrouver sans cheveux et perdre de grands lambeaux de peau.

J'en profite pour tester la liberté d'expression dans notre beau pays si amoureux des droits de l'homme. Liberté d'expres-

sion qui ne semble pas du tout plaire à Areva, dont le lobbying effréné auprès des élus de tout poil, verts compris, dans une région où il est un des plus considérables employeurs et bailleur de fonds, entraîne de fait une omertà très efficace sur les nuisances et les dangers du nucléaire.

Le problème se pose partout sur le territoire français, l'un des plus truffé au monde d'installations nucléaires, mais il est particulièrement aigu là où la pieuvre fait vivre le pays et s'impose comme partie prenante de tout ce qui se fait sur le territoire. Que des élus EELV se couchent, comme le dit vertement la coordination, à l'occasion d'un partenariat avec le géant de la mort nucléaire, en dit long sur la puissance locale du groupe.

Le lobby nucléaire est non seulement un véritable État dans l'État – à telle enseigne qu'on peut se demander si c'est l'État français qui est actionnaire à plus de 80% de la multinationale ou le contraire –, mais à l'occasion une région dans la région, un département dans le département, une ville dans la ville. On peut être sûrs que dans quelques siècles, quand Daesh aura sombré dans l'oubli comme la secte des assassins, les descendants de nos descendants seront encore à la peine pour gérer cette catastrophe lente et muette de la contamination radioactive qui est, selon le mot d'une paysanne de la région de Tchernobyl, « comme un arbre qui pousse ». Car les radionucléides, avec le temps, tendent à se concentrer en haut de la chaîne alimentaire, augmentant la contamination au fil des générations. Ce qui a été constaté autour de Tchernobyl, la contamination intracorporelle des enfants nés après, voire longtemps après la catastrophe, se constate aussi, et de façon bien plus grave, sur Fukushima.

Car la centrale dégueule encore, et pour longtemps, des milliers de tonnes d'eau radioactive dans l'Océan, contaminant lourdement une faune qui se déplace sur tous les océans de la terre, une flore qui nourrit ladite faune... Dès février 2014, des traces de césium caractéristiques de Fukushima ont été relevées en Californie du Nord, et plus récemment sur la côte ouest du Canada. Selon certaines estimations, un tiers des océans serait touché. À terme, il est probable que l'intégralité du monde marin sera concernée. Cette conta-

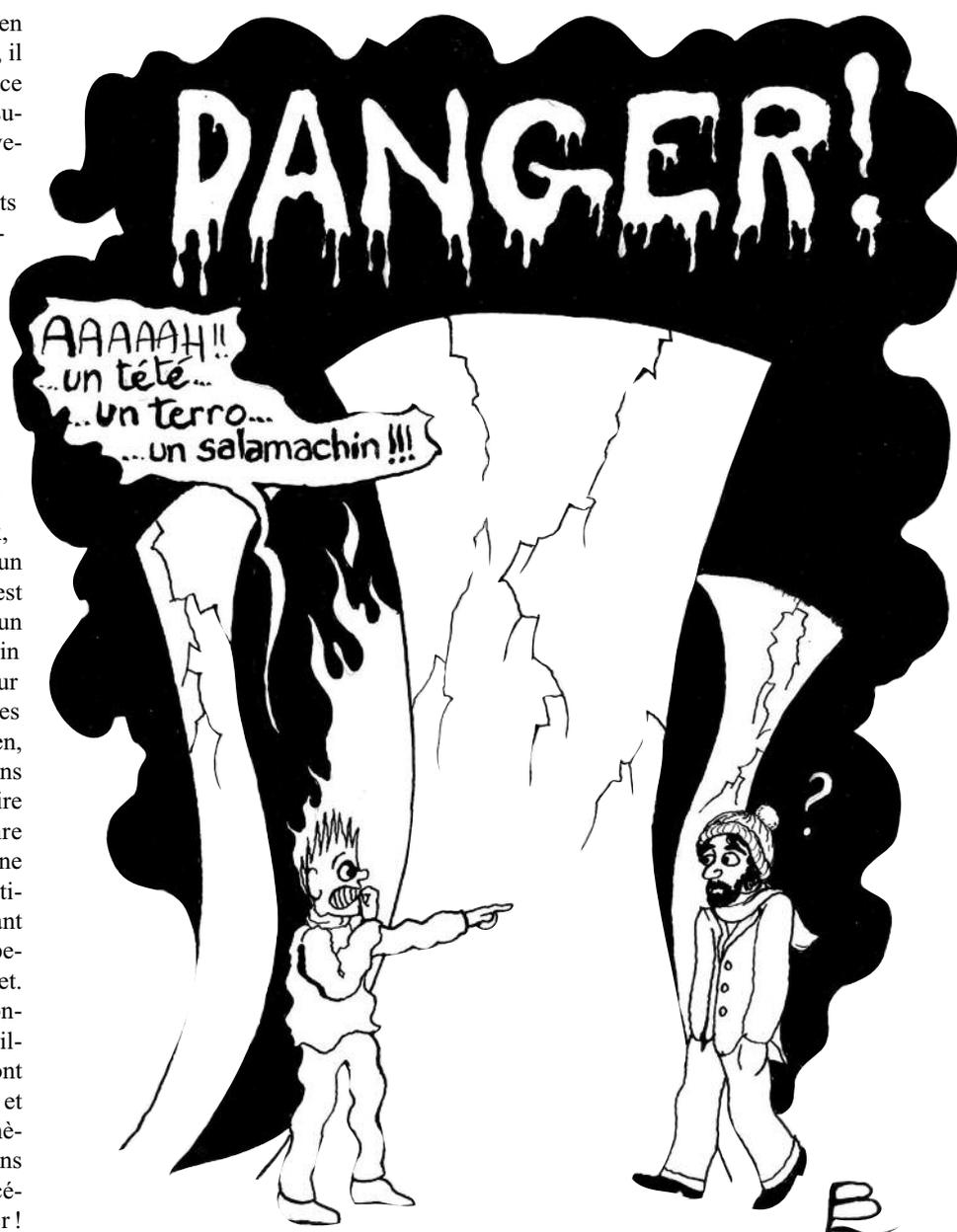
mination encore diffuse tend à se concentrer sur de grands carnivores en fin de chaîne que nous consommons, comme les thons.

Sur plainte du géant Areva, qui n'a pas du tout apprécié de se faire traiter de tueur d'enfants, la juge Aïda Traoré a mis en examen au début du mois de novembre un membre de ce collectif sans hiérarchie qu'est le Can84. La juge, en 2012, s'est dessaisie du dossier de l'affaire des disparus du Beach au profit du pôle spécialisé dans la poursuite des crimes contre l'humanité du TGI de Paris. Sans doute un simple juge d'instruction ne peut-il régler le massacre du Beach de Brazzaville, probablement commandité par le grand ami de la France, Sassou Nguesso, qui relève en effet du crime contre l'humanité. Mais un simple juge d'instruction peut parfaitement défendre le fort contre le faible, Goliath contre David, et contribuer ainsi, rentrant dans une stratégie d'intimidation déjà employée par des groupes surpuissants et extrêmement influents au sein des États en dépit de leurs fonctionnements opaques et abusifs, à museler toute opposition, voire à bloquer la diffusion de toute information indésirable. Et dans le cas du nucléaire, il s'agit d'une industrie dont on admettra peut-être un jour pas si lointain qu'elle relève aussi par sa dangerosité, son inconséquence, son fonctionnement irresponsable et opaque, sa mainmise sur tout un pan de l'État, du crime contre l'humanité.

À Fukushima, un bilan officiel récent atteste que le nombre de morts dû à la radioactivité a aujourd'hui dépassé le nombre de victimes du tsunami. Fukushima, où la dangerosité, l'extrême toxicité et l'instabilité du Mox fourni par Areva ont rendu l'extraction du combustible pratiquement impossible. Dès 2001, un rapport de Greenpeace adressé à l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire), dans le cadre d'une procédure conduite aux USA, soulignait le danger d'employer du Mox dans les réacteurs de la centrale de Fukushima, de type BRW (à eau bouillante). Il y était question de problèmes liés à la conception et au contrôle qualité du Mox, et aux différences de comportement au sein du réacteur entre l'uranium et le plutonium. Ce rapport insistait sur l'accroissement du risque d'un accident de fusion

au cœur du réacteur. Le Mox entre en fusion beaucoup plus vite que l'uranium, il est beaucoup plus radioactif. Si la présence de ce combustible n'a pas déclenché le tsunami, elle a fait des opérations de sauvegarde un casse-tête toujours pas résolu.

La centrale, à la suite de divers rapports portant sur des falsifications de Belgonucléaire, le fournisseur de Mox à l'époque, et de Tepco, avait suspendu l'utilisation de Mox entre 1999 et 2010, date à laquelle Areva a repris la main. Toute honte bue, notre chère multinationale a recommencé dès 2013 à acheminer du Mox au Japon. Un contrat est un contrat. Et on ose dire qu'Areva tue les enfants japonais? Autour de la centrale alimentée en Mox, ils ont juste 20 à 50 fois plus souvent un cancer de la thyroïde, et le phénomène est en croissance exponentielle, tu parles d'un coup! Dans une petite bourgade non loin de Tokyo, à 200 km de là, 112 enfants sur 173 diagnostiqués ont les nodules ou des kystes thyroïdiens. Mais 61 n'ont rien, enfin! Et seuls 11 ont eu des examens complémentaires à faire! Pas de quoi faire des raccourcis scandaleux du genre « Areva tue les enfants japonais »! Et ne parlons pas d'Arlit, au Niger, où la multinationale se fournit en uranium, faisant librement respirer et manger ses saloperies aux populations jusqu'à Tamanrasset. À Arlit, le crassier représente une montagne de 85 hectares, 15 m de haut, 12 millions de tonnes de résidus radioactifs dont le vent entraîne sans cesse les poussières et le radon jusqu'à des centaines de kilomètres. De là à dire que les gosses nigériens et algériens étaient plus exposés aux leucémies et aux cancers... c'est abuser! Aujourd'hui, des cadavres de dauphins aux poumons bouffés par la radioactivité s'échouent sur les plages de Fukushima. Contaminer un océan entier, répandre des radionucléides sur l'ensemble de la biosphère et la ramener encore, au lieu de réfléchir aux moyens d'arrêter tout ça très vite et de sauver ce qui peut l'être, en essayant de ruiner et de faire foutre en taule les trublions qui osent parler des millions de morts du nucléaire civil



aujourd'hui, demain et dans les siècles des siècles, ça, ce n'est ni salafiste, ni terroriste, ni même répréhensible, apparemment. C'est juste défendre l'honneur de la France, si bien représenté par ces fleurons de l'industrie que sont Areva, Dassault, Matra et Elf-Totalfina. Existera-t-il un jour un tribunal qui juge non seulement les crimes contre l'humanité, mais les crimes contre l'ensemble du vivant? En attendant que cette

politique de mort où ceux qui influent le plus sur la marche du monde sont des compagnies pétrolières, nucléaires et d'armements disparaissent en laissant la place, espérons-le, à une autre humanité, soutenons tous ceux qui résistent, refusent de la fermer et en paient le prix. Soutenons la Coordination antinucléaire du Sud-Est, soutenons le Can84 !

LAURENCE BIBERFELD

Abonnement à Creuse-Citron

Les frais d'envoi postaux sont de 1,25 € par numéro. Creuse-Citron étant à prix libre, vous pouvez ajouter ce que vous voulez, sachant que le coût de fabrication d'un numéro est de 50 cts.

1 an (4 n°) = 5 € (frais de port) + ... (prix libre) / 2 ans (8 n°) = 10 € (frais de port) + ... (prix libre)

20 ans (80 numéros) = 100 € (frais de port) + ... (prix libre)

Indiquez le nombre de numéros que vous désirez recevoir, libellez votre chèque à l'ordre de Creuse Citron Libre et adressez-le à Creuse-Citron, BP 2, 23000 Sainte-Feyre.

La comédie humaine du travail

Dans les cuisines de l'hôpital, les tomates doivent arriver calibrées pour pouvoir entrer dans les machines qui les découpent, ainsi le patronat, depuis les origines du capitalisme, a toujours souhaité modeler ses employés pour les contraindre à travailler selon les normes les plus rentables pour lui...

L'USINE SANS OUVRIERS a été longtemps le rêve caressé par les employeurs. Pour les patrons, hier comme aujourd'hui, le principal obstacle à la performance de l'entreprise se situe du côté des «ressources humaines», car l'ouvrier ou l'employé est bien ce qui résiste, doué d'intelligence, d'esprit critique, solidaire de ses copains de chaîne, prêt à se révolter, à se syndiquer, l'ouvrier nuit à la performance de l'entreprise. Il faut donc qu'il plie, devienne docile et conforme à ce que l'on attend de lui.

La mise en place d'organisations du travail qui remplissent cet objectif s'est donc toujours imposée et si les méthodes ont changé le résultat est le même : dépossession du salarié de son autonomie et de son expérience professionnelle, souffrance au travail jusqu'au suicide.

Danièle Linhart, sociologue et directrice de recherches sur les questions du travail, vient d'écrire *La Comédie humaine du travail : de la déshumanisation taylorienne à la sur-humanisation managériale*, qui analyse ces organisations en insistant sur leur dernier avatar, peut-être le pire : le management moderne humaniste qui prétend remettre l'humain au cœur du travail*.

Ce nouveau management prétend respecter la personne et lui donner les moyens de son épanouissement, mais cette attention humaniste, en niant son statut de professionnel, rend le travailleur vulnérable. Il joue sur ses ressorts intimes et le déstabilise. Ce n'est plus l'expérience et les compétences professionnelles qui sont mobilisées mais toute la personne ; tout cela «afin de limer le plus possible la capacité de peser sur le travail de l'individu, d'influer sur le choix des pratiques». Cette «surhumanisation du travail laisse les individus seuls et sans ressources face aux contraintes toujours aussi fortes et exigeantes de l'organisation du travail».

Dans un premier chapitre drôle et vivant, l'auteure raconte comment, par une erreur de «casting», elle est invitée dans les réunions de travail... Thème : Ressources humaines de la bienveillance. Elle est accueillie par un conteur chti qui joue sur un orgue de barbarie et raconte des histoires drôles avec un accent à couper au couteau. Il entraîne le public de DRH qui participe avec une complaisance ostensible, tape des mains, rit et grimace, saute en l'air avec l'animateur. Elle voit là «le décalque de ce que les responsables exigent des salariés de leur entreprise : la capacité de s'engager dans l'instant dans le rôle qu'on leur assigne. *«Je ne peux m'empêcher de discerner dans ce spectacle déroutant une sorte d'allégorie, les responsables de RH acceptent pour eux-mêmes et donnent à voir ce qu'ils veulent obtenir des salariés qu'ils managent... on leur demande de jouer les représentants du folklore chti, ils en rajoutent, il n'y a pas chez eux l'ombre d'une distance critique.»*

La rencontre avait été introduite par un animateur, lui-même DRH dans une grande entreprise. En donnant le thème de la rencontre : «Le bonheur, si je veux, quand je veux», il avait expliqué que le rôle des DRH était d'aider les salariés à trouver leur voie vers le bonheur, qui n'est bien sûr qu'une question de volonté individuelle !

La sollicitude managériale fait ainsi fleurir dans les entreprises : les conciergeries, crèches, salles de sport et même les projets associatifs pour satisfaire les penchants altruistes des salariés ! Cette prise en charge de la vie quotidienne des salariés et de leur bonheur s'échange contre leur soumission complète aux valeurs de l'entreprise et à la précarisation subjective qui y règne : réorganisation permanente des postes, des missions, des conditions de travail.

Ensuite, l'auteure revient sur l'organisation du travail du début du xx^e siècle mise en place par Taylor et Ford, celle de l'ouvrier-robot du film de Chaplin *Les Temps modernes*.

Taylor, ouvrier américain du milieu du xix^e siècle, promu ingénieur, met en place une organisation scientifique du travail.

Celle-ci s'appuie sur l'observation des ouvriers pour décomposer les phases successives de leur travail, chercher les gestes les plus efficaces et adapter les outils. Il s'élève contre une vision traditionnelle et artisanale du métier et contre les principes de collaboration de l'atelier qui selon lui

favorise «la flânerie systématique de l'ouvrier». Pour lui, l'ouvrier n'est pas là pour penser mais pour exécuter. Henry Ford, dix ans plus tard, appliquera le taylorisme dans son usine d'automobiles en mettant au goût du jour les chaînes de montage.

L'originalité du propos de l'auteure est de montrer que si ce modèle peut sembler ringard aux yeux de ceux pour qui le modèle managérial a radicalement tourné le dos aux logiques contraignantes, il participe de la même logique : *«Dans les deux cas, s'organise une réelle disqualification des métiers, de la professionnalité, de l'expérience qui tend à renforcer la domination et le contrôle exercé par les dirigeants. Le résultat est le même : un travail qui perd son sens, qui épuise.»*

La souffrance au travail est une dominante aujourd'hui, le travail est associé à la montée de la violence, du suicide, de la dépression et de la folie. Pour Danièle Linhart, la «précarisation subjective» des salariés, continuellement mis à l'épreuve, conduits à douter de leur propre valeur et de leur légitimité par le management moderne, est une des causes de cette souffrance.

Concluant, l'auteure se demande : *«Sommes-nous condamnés à un modèle d'organisation du travail, imposée par des soi-disant experts aux salariés en dépit de leur professionnalité, de leur métier, de leurs savoirs... à ce que les qualités de salariés soient considérées comme des obstacles au bon déroulement des politiques managériales. Faut-il vraiment couper les ailes aux salariés pour être sûr qu'ils se comportent de façon efficace?»*

Elle répond *«Cela n'est pas inéluctable. Il suffirait, pour que les choses changent, d'être prêt à nous convaincre de la vertu du débat, de la critique, à nous convaincre que les salariés à leurs niveaux peuvent contribuer efficacement à faire évoluer les méthodes de travail et à innover, que la qualité de leur engagement est une ressource, et qu'ils méritent d'être considérés comme des véritables professionnels dignes de confiance.»* SAGNA

—
Danièle Linhart, *La Comédie humaine du travail. De la déshumanisation taylorienne à la sur-humanisation managériale*, éd. Eres, 2015.

*Cf. la mise en place de l'entreprise «libérée» comme moyen de réalisation !

AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE, alors que les journaux n'étaient pas illustrés de photos, l'arrivée de techniques photomécaniques simples a fait que des éditeurs de cartes postales se sont multipliés sur tout le territoire, à un point tel qu'en 1907, on en éditait 300 millions par an !

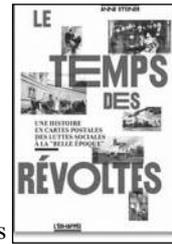
Les éditeurs avaient des photographes, véritables reporters de la vie quotidienne et des luttes sociales. Ainsi, un grand nombre de mouvements sociaux ont été photographiés, et leur évolution diffusée ainsi grâce aux cartes postales, très populaires à une époque, où, il faut dire, le courrier était distribué deux à trois fois par jour !

Les cartes postales constituaient ainsi un véritable média, qui a servi à faire connaî-

tre les mouvements sociaux bien au-delà de leur lieu d'action.

Le livre d'Anne Steiner présente une partie de ces luttes, en petits chapitres très bien documentés et illustrés de reproductions de cartes postales. Ce sont les luttes des années 1905-1913, aussi bien ouvrières que paysannes, à travers tout le pays.

Des grèves des ouvriers porcelainiers de Limoges à celles des mineurs du Nord, des révoltes des viticulteurs du Languedoc et plus tard de Champagne, des grèves des dockers de Nantes au soulèvement des ouvriers-serruriers de Picardie et des boulonniers de Chambon dans la Loire, de la grande grève des cheminots à travers tout le pays à la révolte des femmes contre la



vie chère, ce livre nous emmène au cœur de ces luttes extrêmement violentes, de gens qui défendaient leurs savoir-faire et leur travail dans un monde en pleine mutation industrielle. On y voit aussi des syndicats particulièrement énergiques, une répression féroce, et des mouvements d'entraide et de solidarité extraordinaires, à la mesure de cette extrême violence.

C'est un voyage au cœur d'une époque, communément appelée « Belle Époque », mais pour qui donc était-elle belle ? MAC

Le Temps des révoltes, Anne Steiner, L'Échappée, 2015.

DEPUIS LES ATTENTATS DE JANVIER 2015, démocratie et république sont devenues les mots de passe obligatoires et répétés *ad nauseam* lors de toute intervention des « gouvernements » (ou rêvant de l'être), journalistes et experts en tout genre qui hantent les médias.

Le dernier hors série du *Monde libertaire*, sous le titre « Démocratie lacrymogène », tente de remettre en question le discours opportuniste et dévoyé de ces spécialistes de la langue de bois, à travers un dossier très complet sur cette fameuse démocratie. De la définition du terme aux points de vue très pluralistes, la démocratie est passée au crible.

Janover rappelle que « comme il se doit, plus il est question de démocratie, plus la démocratie se dérobe, l'usage du mot dispensant de s'interroger sur le contenu. Pour L. de Mattis « locale, directe, participative ou électorale, la démocratie, c'est toujours de la merde », et il n'y a pas d'opposition entre « démocratie et dictature. Elles se complètent, y compris dans leurs oppositions réelles ou apparentes »

Pour P. Boino, dans « Théorie et réalité des régimes représentatifs », ces derniers ont toujours interdit « toute forme de mandats impératifs, de contrôle, de révocabilité des élus ». Quant aux femmes et la démocratie, Hélène Hernandez y consacre un petit historique, d'Olympe de Gouges aux luttes et espoirs d'aujourd'hui.

Enfin, au niveau international, des articles nous rappellent Podemos en Espagne, le mouvement TEV DAM au Kurdistan, les libertaires et les conseils démocratiques au Pérou, sans oublier un entretien avec Yannis Youlountas sur son film *Je lutte donc je suis*. A.



DEMAIN, UN ESPOIR ?

DEMAIN, film réalisé par Mélanie Laurent et Cyril Dion était une évidence pour ces trentenaires qui se posent la question : que laissons-nous à nos enfants ? Le besoin de ce film s'est imposé à Cyril Dion en 2010 aux lendemains de la sortie du film de Coline Serreau *Solutions locales pour un désastre global* auquel il a collaboré. Il voulait apporter une connotation positive à ces solutions et les faire partager au plus grand nombre. La rencontre de Mélanie Laurent en 2012 confortera son projet auquel elle s'associera.

Un état des lieux en 5 actes met en lumière les initiatives mises en place depuis une dizaine d'année voire plus dans 9 pays pour pallier à l'effondrement probable de nos sociétés programmé, selon des scienti-

fiques, dans les quarante années à venir (comment se nourrir, la transition énergétique, les monnaies locales, l'éducation et le pouvoir du peuple).

La stratégie du film est d'expliquer point par point les causes des problèmes récurrents à l'appui de spécialistes et de donner la parole aux initiateurs d'actions individuelles ou collectives. Les têtes d'affiche de *Demain* sont des personnes qui ont décidé de passer à l'acte par conviction ou par nécessité. À Détroit, ville ravagée par le chômage, les habitants ont créé le mouvement d'agriculture urbaine, des jardins partagés pour cultiver des légumes et tout simplement pouvoir se nourrir. En Angleterre, à Todmorden, le mouvement des Incroyables Comestibles a investi tous les espaces verts de la ville pour créer des pota-

gers, des cultures, ouverts à tous. En Islande, lors de la Révolution des casseroles, les Islandais ont décidé de tirer au sort 25 habitants pour siéger au gouvernement et être en quelque sorte garants d'une société acceptable. L'idée était intéressante d'introduire au sommet des personnes non corrompues. Le gouvernement islandais a bloqué le processus. La Finlande a complètement revisité son programme éducatif en s'inspirant de différents modèles. Les élèves ne sont plus dans la compétition, ils apprennent dans l'harmonie et la confiance.

Le film évite l'écueil du catastrophisme et permet d'apprécier les initiatives dans la durée. Car les réalisateurs veulent insuffler l'idée que nous pouvons construire un avenir, ne plus être spectateurs mais acteurs !

Sylvie

Fiche S

Je suis l'objet d'une fiche «S»
Tu es l'objet d'une fiche S
Nous sommes les sujets de fiches S...

La seule chose qui est consolante c'est que nous sommes en bonne compagnie, avec tous ces chanteurs assignés à résidence dans leur tombe ou dans nos mémoires.

De Boris Vian et son «déserteur» à Renaud et sa chanson «Où c'est que j'ai mis mon flingue», en passant par Léo Ferré et «regardez-les défiler», Brassens et des dizaines de perles rares, jusqu'à Moustaki et sa chanson «Sans la nommer», ou Gilles Servat :

*J'ai rencontré ce matin devant la haie de mon champ
Une troupe de marins d'ouvriers, de paysans
– Où allez-vous camarades avec vos fusils chargés
– Nous tendrons des embuscades viens rejoindre notre armée
La voilà la Blanche Hermine, vive la mouette et l'ajonc
La voilà la Blanche Hermine, vive Fougères et Clisson !
– Où allez-vous camarades avec vos fusils chargés
– Nous tendrons des embuscades viens rejoindre notre armée
Ma mie dit que c'est folie d'aller faire la guerre aux Francs
Mais je dis que c'est folie d'être enchaîné plus longtemps...*

Sans oublier le pauvre Jacques Brel, objet de récupération honteuse... C'est pas beau de faire les poches des morts, avec «Au suivant» :

*Moi j'aurais bien aimé un peu plus de tendresse
Ou alors un sourire ou bien avoir le temps
« Au suivant, au suivant »
Ce n' fut pas Waterloo mais ce n' fut pas Arcole
Ce fut l'heure où l'on r'grette d'avoir manqué l'école
« Au suivant, au suivant »
Mais je jure que d'entendre cet adjudant d' mes fesses
C'est des coups à vous faire des armées d'impuissants
« Au suivant, au suivant »...*

Vous ne nous ferez pas taire. Vous pouvez m'embastiller, je m'en fous car les maladies que je me trimbale vous laissent peu de temps. Vos services policiers, votre drapeau des versaillais massacrant la Commune de Paris en 1870, Sétif et ses morts sous les bombes tricolores en mai 1945, Madagascar et ce massacre de plus de 50000 êtres humains au son de la Marseillaise quelques années après ceux de Sétif en Algérie... Votre hymne national où l'on parle de «sang impur» qui abreuve les sillons de la terre; comme si le bon Français disposait d'un sang pur justifiant tout et n'importe quoi; tout cela, vous pouvez vous asseoir dessus en guise de godemiché.

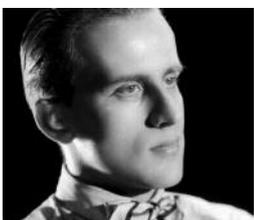
Je laisse la parole à une fiche S, pour terminer ce cri à un État, d'urgence ou pas, qui me fait pleurer.

*J'peux pas encaisser les drapeaux
Quoi qu'le noir soit le plus beau.
La Marseillaise, même en reggae,
Ça m'a toujours fait dégueuler.
Les marches militaires, ça m'déglingue
Et votr' République, moi, j'la tringle
Mais bordel ! Où c'est qu'j'ai mis mon flingue ?
Renaud Séchan, «Où c'est qu'j'ai mis mon flingue ?»*

Sans être tout à fait un imbécile fini,
Je n'ai rien du penseur, du phénix, du génie.
Mais je n'suis pas le mauvais bougre et j'ai bon cœur,
Et ça compense à la rigueur.

*Quand les cons sont braves
Comme moi,
Comme toi,
Comme nous,
Comme vous,
Ce n'est pas très grave.
Qu'ils commettent,
Se permettent
Des bêtises,
Des sottises,
Qu'ils déraisonnent,
Ils n'emmerdent personne.
Par malheur sur terre
La plupart
Des tocards
Sont des gens
Très méchants,
Des crétins sectaires.
Ils s'agitent,
Ils s'excitent,
Ils s'emploient,
Ils déploient
Leur zèle à la ronde,
Ils emmerdent tout l'monde.
Si le sieur X était un lampiste ordinaire,
Il vivrait sans histoire avec ses congénères.
Mais hélas ! Il est chef de parti, l'animal :
Quand il débloque, ça fait mal !
Georges Brassens, «Quand les cons sont braves»*

YVON





Au Fabuleux Destin

café-spectacle à la p'tite semaine
rue Cerclier, quartier du Petit-Saint-Jean à Aubusson
du jeudi au samedi de 18 à 22 heures, spectacle à 20 heures

Les jeudis de février et mars, le bar est ouvert de 18 à 21 heures : boissons, soupe, pain, fromage, prêt et vente de livres...
Profitez-en pour venir visiter l'exposition : en février *Papiers d'Angelo Nue*, en mars *Sculptures murales de Lenissensi*.

février

- Vendredi 5** : Ciné-concert : *Berlin, symphonie d'une grande ville*, film documentaire expérimental de Walter Ruttmann, 1927, 63 min. Musique : Nadia Léna Blue.
- Samedi 6 à 19h** : *Papiers*, vernissage de l'exposition des œuvres d'Angelo Nue.
- 20h** : *Manuel Paris*, concert solo de blues, folk, reggae.
- Vendredi 12** : *L'Être, d'urgence !* Petit laboratoire opérationnel de philosophie 3. Atelier PLOP ! proposé par la Vache Rebelle.
- Samedi 13** : *Sébastien Willart*, piano solo, concert jazz.
- Jeudi 18** : *État d'urgence - État policier ?* Débat proposé par *Creuse-Citron* (voir encadré page 24).
- Vendredi 19** : *Ce qu'il reste de la folie*, film de Joris Lachaise, 2014, 100 mn. Le film conjugue la description d'un lieu avec les portraits d'êtres marqués par la souffrance, il y entremêle le spectacle de différents types de soins (religieux, traditionnels, modernes). On assiste, en particulier, à une discussion entre marabouts et médecins modernes sur la possible coexistence de leurs pratiques. Projection *Creuse-Citron*.
- Samedi 20** : Concert de blues par Raoul Ficiel et G. Lebruc.
- Jeudi 25** : Réunion mensuelle des bénévoles du Fabuleux Destin.
- Vendredi 26** : Contre les projets miniers en Creuse, débat avec Stop-mines 23, et projection du film *Opération Diabolo*, de Stéphanie Boyd, 2010, Canada, 69 mn (voir encadré page 24).
- Samedi 27** : Sac à malices, scène ouverte.
- Lundi 29** : Ce soir on fait tourner les tables, chœur de lecteurs.

mars

- Vendredi 4** : Bête(s), duo batterie-danse.
Carine Desset, danse ; Mathieu Gratedoux, percussions.
- Samedi 5 à 19h** : *Sculptures murales*, vernissage des œuvres de Lenissensi.
- 20h** : *Matin brun* de Frank Pavlov et *La Sueur d'une vie* de Didier Daeninckx, concert-lecture avec Christine Bonfanti (lecture), Marie Meizonnier (contrebasse, guitare), Jérémie Paitrault (violon). Le choix des textes colle à l'actualité.
- Vendredi 11** : *L'Affaire capucine*, chansons.
Aurélien Laurence (clavier, chant), Maïe-Tiaré Coignard (violoncelle, contrebasse), Franck Dunas (guitare, clarinette, et autres boîtes et trucs).
- Samedi 12** : *Les Oiseaux de passage*, concert-bal.
Marie Meizonnier (contrebasse), Jérémie Paitrault (violon), Didier Payet (guitare), Mathieu Duret (steel drum).
- Vendredi 18** : Club de jazz, scène ouverte, avec Jean-François Prin et la classe de jazz du Conservatoire départemental.
- Samedi 19** : Vlad, concert acoustique.
- Jeudi 24** : Réunion mensuelle des bénévoles du Fabuleux Destin.
- Vendredi 25** : *L'Arbre et le Requin blanc*. Film de Rafaèle Layani, 2015, 49 mn. En présence de la réalisatrice. Projection *Creuse-Citron* (voir encadré page 24).
- Samedi 26** : *Deux ou trois ?* concert de vieilles, avec Baptiste Lherbeil et Robin Mairot.
- Mercredi 30 à 15h30** : Encore raté ! Spectacle jeune public.

Ce printemps à Jouillat, le festival des Coudercs

Association Ateliers et vie aux Coudercs
6 Lascoux 23220 Jouillat
Réservation 05 55 51 22 39 ou ateliersvie-coudercs@orange.fr



De février à avril, au 6 à Lascoux

- 5 février** : Film et conférence sur l'occitan par Jean-Paul Mazure.
- 21 février** : Conte de Daniel Fatous *Le Ciel est bas la terre aussi*.
- 12 mars** : Jean-Jacques Le Creurer, balade avec un accordéon diatonique.
- 19 au 28 mars** : exposition Jean Estaque.
- 16 au 24 avril** : exposition Les Pinceaux de mes humeurs.

Du 5 mai au 15 mai Festival des Coudercs à la salle des fêtes de Jouillat

Entrée 10€, pass 4 spectacles 30€

- Jeudi 5 mai 17h30** : Apéro concert avec *Les Oiseaux de passage*. Toujours sur le fil traditionnel, ils nous font traverser une partie du monde : des musiques klezmer aux balades et giges irlandaises, des valse parisiennes aux reels québécois. L'improvisation prend aussi sa place dans leur proposition.
- Vendredi 6 mai 20h30** : *Trio Taquetapa*. Trio instrumental franco-argentin acoustique, interprète des compositions originales inspirées des rythmes folkloriques argentins et du Río de la Plata, avec des influences jazz, rock et classique.

Samedi 7 mai 20h30 : *Godam quintette* présente *Au-delà j'imagine*. Par cette création l'aventure commence. Curieux, ne vous abstenez pas !

Dimanche 8 mai 15h : *Happy Ours*. Musiques populaires voire traditionnelles de différents horizons, traduisant une même joie de vivre, une vraie convivialité, un engouement populaire. Une musique de proximité !

Mercredi 11 mai 15h : *Dragon bigarré*. Spectacle de marionnettes de Félicité Chauve : rencontre des arts et des générations, sans limite d'âge.

Vendredi 13 mai 20h30 : *Les Renards Chauves*. Entre musique et théâtre, une exploration de l'univers de la chanson humoristique, avec un parti pris clairement assumé, celui du décalage.

Samedi 14 mai 14h30 : *Balade contée* avec Jean-Claude Bray. Jean-Claude raconte, l'étincelle dans les yeux, des histoires puissantes qui ne font aucunement l'impasse sur les grandes questions humaines.

Samedi 14 mai 20h30 : *Les voix sauvages*. Cinq chanteuses et deux musiciens, des chants polyphoniques avec beaucoup d'humour, accompagnés par le saxo, la guitare ou l'accordéon.

État d'urgence - État policier

Débat proposé par Creuse-Citron

Jeu 18 février à 20 heures

au Fabuleux destin à Aubusson

Comment pouvons-nous accepter de vivre dans un état d'urgence, un état d'exception qui donne tout pouvoir à la police pour restreindre drastiquement les libertés fondamentales. Le chantage sécuritaire est approuvé par tous les tenants de notre pseudo-démocratie : où allons-nous ? Discutons de ces questions car il devient urgent de réagir.

Contre les projets miniers en Creuse

Soirée d'information avec Stop-mines 23

vendredi 26 février 20 h

au Fabuleux destin à Aubusson

La soirée commencera par la projection du film *Opération Diablo*, de Stéphanie Boyd, 2010, 69 mn. Le spectateur suit, pas à pas, le père Marco, surnommé El Diablo, dans un territoire dominé par la plus importante compagnie minière d'Amérique du Sud. Le diablo, défenseur des communautés paysannes, est filmé dans ses faits et gestes par une compagnie de sécurité. Les rapports détaillés des espions sont classés sous le nom de code : « Opération Diablo ». Pendant des années, le curé et son groupe d'activistes ont défendu les communautés paysannes contre les abus des puissants. Le débat sera largement consacré à l'actualité de la lutte contre les projets miniers en Creuse (et ailleurs).

L'école en question

L'Arbre et le Requin blanc

film de Rafaèle Layani

vendredi 25 mars à 20 heures

au Fabuleux destin à Aubusson

samedi 26 mars à 17 heures

salle Blanqui 3 (derrière la mairie) à Limoges

Projection suivie d'un débat avec la réalisatrice.

À Limoges, le débat sera suivi d'une auberge espagnole.

Réunion houleuse autour de l'avenir d'une cabane, affrontement intergalactique ! En filmant pendant un an une école alternative à Berlin, Rafaèle Layani remet en cause nos certitudes sur l'enfance, l'éducation et la liberté.

La Freie Schule à Berlin a été ouverte en 1979 et reconnue officiellement en novembre 1990. École primaire à statut associatif, elle est installée au sud de Berlin dans les anciens locaux de l'UFA Fabrik, haut lieu historique des mouvements contestataires berlinois. L'école a été fondée à l'initiative de parents convaincus que les enfants veulent apprendre et peuvent apprendre par eux-mêmes pour peu qu'on leur fournisse un espace adéquat. Ici apprendre ne signifie pas acquérir des connaissances selon des règles fixées par les adultes. Toute expérience faite par l'enfant, qu'elle relève du champ cognitif, émotionnel ou social, participe de son développement. Les enfants choisissent librement et individuellement le thème et le moment de leurs séances de travail avec les enseignants, libre à eux de préférer faire autre chose indépendamment des adultes.

À la Freie Schule, j'ai découvert des enfants évoluant en liberté, non pendant un intermède de vacances ou de récréation mais, au quotidien. Une liberté qui n'était plus un temps de défolement ou de récupération mais une façon de vivre. C'est ce que j'ai voulu montrer dans un film qui remet en question nos certitudes sur l'éducation. Rafaèle Layani

Où trouver Creuse-Citron ?

Aubusson : Librairie *La Licorne*, 42, Grande Rue
Au fabuleux destin café-spectacle, rue Cerclier
Épicerie bio *Ethiquête*, 96, Grande-Rue
Presse d'Aubusson, 31, Grande-Rue
Librairie d'occasion *Au Petit Bonheur*, 4 rue Vaveix
Bonnat (Malval) : *Aux grenouilles*
Bourganeuf : *Maison de la presse*
Boussac bourg : *Ferme Chauveix*
Bussière-Dunoise : Bar-coiffeur *Pignaut*
Chambon-sur-Voueize : *Bar Aux deux pianos*
Champagnat / St-Domet : Étang de la Naute
Colondannes : *Auberge du prieuré*
Dun le Palestel : Librairie *Feugère*, 1, rue des Sabots

Évaux-les-bains : Bar-tabac *Le Rallye*
Cinéma *Alpha*

Eymoutiers : Librairie *Passe-Temps*
Ressourcerie *Le Monde allant vers*
Café des enfants

Felletin : Bar-tabac *Le Troubadour*
Ressourcerie *Court-circuit*

Gargilasse-Dampierre : *Auberge de la Chaumerette*
Guéret :

Coop des champs, rue de Lavillatte
Bar de la poste, rue Martinet
Librairie *Les Belles images*, rue É.-France
Librairie *Au fil des pages*, place du Marché
Bar-tabac *Le Bolly*, 2, rue Maurice-Rollinat
Solecobois, 14, av. Fayolle

La-Jonchère-St-Maurice : *Le Radeau actif*

La Souterraine : *Le Panier du coin*

Limoges : Librairie *Page et Plume*, pl. de la Motte
Undersounds, 6, rue de Gorre

Espace *El Doggo*, 22, rue de la Loi

Montluçon : Librairie *Le Talon d'Achille*,
8, pl. Notre-Dame

Royère-de-Vassivière : Bar *L'Atelier*

St-Loup : Restaurant *Le P'tit loup*

Sardent : Bar *Chez Josiane* ; Épicerie *Vival*

Sur le plateau et les marchés : Épicerie itinérante
Le Temps des cerises

et sur <http://creuse-citron.revolublog.com>

Creuse-Citron

s'adresse à tous ceux et celles qui luttent contre la falsification de l'information et la diffusion généralisée de l'idéologie libérale. C'est un journal indépendant et libertaire qui s'interdit toute exclusive et tout prosélytisme en faveur de telle ou telle organisation syndicale ou politique. Sur cette base nous publierons toutes les informations que vous nous ferez parvenir.

Ce journal est réalisé par le Collectif libertaire Creuse-Citron.



Courrier postal : Creuse-Citron
BP 2 23 000 Sainte-Feyre
Courriel : creusecitron@free.fr

Prix Libre

Nous vous proposons *Creuse-Citron* à prix libre. C'est, pour notre collectif, une démarche politique, non marchande, alors que, par ailleurs, l'habitude est de payer le même prix, que l'on soit fortuné ou pauvre. Le prix libre n'est pas pour autant la gratuité : c'est donner la possibilité d'acquérir un même produit selon ses moyens et ses motivations.

Abonnements : voir page 19

Numéro réalisé avec le logiciel libre
SCRIBUS (www.scribus.net)
Impression : Espace Copie Plan, Guéret



La copie et la diffusion des textes publiés dans ce journal sont libres et fortement encouragées.